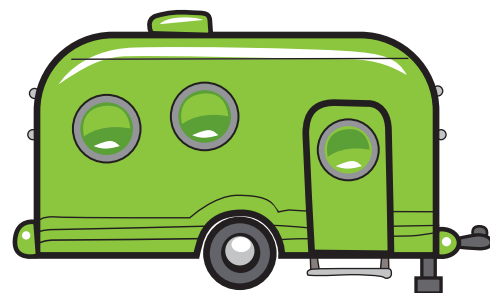


Gens du voyage



 **En** **Semble**
Solidaires



HABITAT

*St-Quentin
en-Yvelines*

■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ■

Colloque santé

1^{er} avril 2010



Saint-Quentin-en-Yvelines

Un réseau
de compétences

Sommaire

Introduction

Matinée : les gens de voyage et la santé

p7

Qui sont les gens du voyage ?

p8

Les gens du voyage et la santé

p12

Les pathologies liées au travail

p12

Les pathologies liées à la sédentarisation

p13

Les pathologies liées au voyage

p16

Autres questions

p16

Le recours aux soins

p19

L'accompagnement des malades et la mort

p19

La santé bucco-dentaire

p20

Après-midi : les gens du voyage dans la société française

p23

Les étrangers de l'intérieur

p24

La méconnaissance des pratiques des familles

p24

Le maintien de modes de vie singuliers

p25

Le poids des représentations et des stéréotypes

p25

Le rejet institutionnalisé

p26

Les discriminations au quotidien

p27

Témoignages de voyageurs

p28

Questions et débat

p32

L'identité française

p32

Quel habitat pour les gens du voyage ?

p33

La République et la différence

p35

Les aires d'accueil et l'habitat adapté

p36

L'apprentissage de la différence

p37



Avertissement

Ces actes sont une retranscription du colloque qui s'est tenu le 1^{er} avril 2010 à la Maison de quartier Théodore Monot à Guyancourt.

Nous avons choisi de préserver le style oral des interventions, au risque de quelques entorses à la langue, afin de mieux retranscrire la force de conviction des intervenants.

Introduction

- **Marilyne Brément Marchesseau**, Médecin, directrice de l'Institut de Promotion de la Santé (IPS) de Saint-Quentin-en-Yvelines présente le service intercommunal de santé publique.

L'IPS héberge des partenaires associatifs et hospitaliers dans une structure de 1200 m² et les 7 agents territoriaux du service mettent en place un partenariat élargi entre le sanitaire, le social et le médico-social. L'objectif général est de sensibiliser les partenaires sur les questions de la santé publique et de les fédérer.

- **Camille Challéat** présente ensuite le rôle du service Habitat de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines concernant les gens du voyage :

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a la compétence pour l'accueil des gens du voyage, donc la mise en place du schéma départemental, avec la réalisation de 100 places d'aires permanentes pour notre territoire qui permettront d'accueillir les gens du voyage sur des périodes de 5 mois renouvelable une fois afin de permettre la scolarisation des enfants.

Au 1^{er} avril 2010, l'aire de Trappes est en service depuis janvier 2009, l'aire de Guyancourt va être mise en service au début de l'été 2010 et les travaux de l'aire d'Élancourt viennent de commencer.

Les gens du voyage sont donc déjà sur le territoire de la CA. Ils étaient là également avant que les aires n'existent, puisque certains sites avaient déjà connu des occupations. Les aires permettent de leur offrir des conditions d'accueil décentes. Elles les rendent visibles, ce qui devrait faciliter le travail avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

- **Sabine Durand-Gasselin** du CODES 78 avec lequel la CA a choisi de travailler pour organiser cette journée se présente :

Elle travaille pour le CODES 78 (Comité départemental d'Éducation pour la Santé des Yvelines), association loi 1901, qui existe dans les Yvelines depuis une vingtaine d'année, et basée à Versailles.

Ses missions sont de développer des actions et formations sur des thèmes de santé publique, d'accompagner les acteurs à la mise en place de projets de prévention et d'être un relais local pour les campagnes nationales de prévention. Le CODES 78 est financé par la DRASS/ARS d'Ile-de-France pour développer un projet de prévention santé avec les familles résidant sur l'aire de Trappes. Pour la phase de mobilisation et de définition des besoins, un partenariat a été mis en place avec l'Association Vent d'Ici et d'Ailleurs, dont un intervenant de cette journée est membre. Ce projet est à ses débuts, dans une phase de rencontres avec les familles.

Elle lance un appel aux structures qui pourraient être intéressées pour travailler sur ce projet dans les mois qui viennent.



Matinée

Les gens du voyage et la santé

Premier intervenant : Jean-Claude GUIRAUD



Monsieur Guiraud n'est ni tsigane, ni sociologue, ni anthropologue, mais médecin. En 1965, il est allé dans un bidonville, le camp de Ginestous, à Toulouse, où il y avait des gitans, et depuis il n'a cessé de s'intéresser à ces populations. C'est donc en tant que témoin qu'il est là aujourd'hui, après avoir mis en place une équipe de travailleurs sociaux, d'acteurs de la santé qui travaillent auprès de cette communauté.

Qui sont les gens du voyage ?

« D'abord, de qui parlons-nous ?

- En France, quand on parle de Tsiganes, on distingue 4 groupes : les Manouches, les Gitans, les Roms et les Yéniches. En région parisienne, ils sont présents depuis le 16^{ème} siècle. Ce qu'on sait aujourd'hui par les études linguistiques, c'est que des gens ont quitté le Nord de l'Inde vers le 10^{ème} siècle pour arriver jusqu'à nous.
- Schématiquement il y a ceux qui sont arrivés par le Nord de la France, groupe des Manouches, noms à consonance germaniques. Les Gitans sont arrivés par la Grèce et l'Italie, vers la péninsule ibérique. Les Roms ont été mis en esclavage en Europe centrale, libérés vers le 19^{ème} siècle. Les Yéniches ne participent pas à cette origine lointaine Indienne. Ils se sont mis en route lors des guerres incessantes dans les états alémaniques. Le mot « Rom » est l'appellation donnée par les organisations européennes qui regroupe l'ensemble de ces 4 groupes.
- Ce peuple a toujours été l'objet d'exclusion, dans toutes ses migrations, et ça continue aujourd'hui, y compris dans notre pays où la Halde en janvier 2009 a dû rappeler à l'État français qu'il fallait qu'il cesse ses discriminations à l'encontre des gens du voyage.
- Ce peuple a une culture : malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées, ces hommes et ces femmes ont toujours conservé une force culturelle, ce qui explique leur survie en tant que groupe malgré tout ce qu'on a tenté pour les faire disparaître. Culture = pas les peintres, les musiciens, etc, mais plus généralement ce qui va relier entre eux des gens appartenant à un groupe qu'ils identifient avec beaucoup de précision.

Quelles sont les clés de compréhension de leur fonctionnement socioculturel ?

Anecdote :

Une famille de roms, en France depuis 1850, en était, en janvier 2007, à sa 15^{ème} expulsion sur Toulouse. Je fais une conférence de presse sur le terrain, les journalistes sont présents. Et une femme rom se qualifie de « hongroise ». Le lendemain matin, des responsables m'appellent en me demandant si cette « hongroise » a des papiers en règle, la réponse était évidemment qu'elle est française !

Ils sont français depuis le 16^{ème} siècle, mais ils sont considérés comme des « sous-citoyens » :

En 1912, le cahier anthropométrique a été mis en place, devant être visé par les forces de police à chaque déplacement. Ce carnet, qui est une honte, n'a été supprimé qu'en 1969, et remplacé par « les titres de circulation » qui font toujours des Tsiganes des sous-citoyens, encore aujourd'hui. Des français, mais des sous-citoyens.



Clé n° 1 : LE CLAN

Vous ne verrez jamais, sauf exception, de caravane isolée : c'est toujours en groupe qu'ils circulent et vivent. Ce clan a quelques caractéristiques précises :

- Il respire, il peut s'agrandir ou se réduire en fonction des circonstances. C'est là que l'individu tsigane va se retrouver après des « séjours » parmi les sédentaires. Car depuis toujours, ils se sont adaptés à notre société. Une partie d'entre eux par des mariages mixtes par exemple, ne sont plus identifiés comme étant gens du voyage. Moi qui connais bien les patronymes tsiganes, je les repère parfois parmi mes patients. D'ailleurs, c'est pour cela que le chiffre de 400 000 tsiganes, répété depuis 4 ans, reste le même, alors qu'ils ont plus d'enfants que les sédentaires : car en permanence des personnes s'intègrent à la société.

- Dans ce clan, il n'y a pas un chef, il y a des chefs. Il peut y en avoir un dans le clan qui est repéré comme capable sur les questions économiques, il sera « ministre de l'économie », un ou une qui peut régler les conflits internes, il sera « ministre de l'intérieur ». Par exemple, avec les forces de l'ordre, c'est toujours le ou la même qui va négocier. De même pour les relations avec les travailleurs sociaux. Cette organisation est très forte, car ces « ministres » ne sont pas nommés, ils sont implicitement porteurs de la compétence et sont reconnus par le groupe. Par conséquent, personne n'atteint son niveau d'incompétence (selon le principe de Peter). Lorsqu'elle l'atteint, la personne est mise de côté : c'est une organisation très efficace !

- Inconvénient de cette réalité, c'est que le ministre de l'intérieur de tel clan n'a aucune autorité sur les autres clans. Cela pose problème dans les aires d'accueil : on met sur le même terrain des clans différents, sans possibilité de régulation des conflits entre eux.

Clé n° 2 : LE VOYAGE

Souvent, un tsigane ne se définira pas comme Yéniche, Manouche ou Gitan, il dira « je suis voyageur », même s'il est sédentaire depuis 3 générations. C'est un point fort de leur identité.

Le 6 avril 1940, avant le régime de Vichy, les Préfets ont reçu l'ordre de sédentariser dans des camps les Tsiganes. Par la suite, une partie d'entre eux ont été déportés (600 000 tsiganes sont morts dans les fours crématoires du nazisme).

Le voyage passif et le voyage actif

- Voyage passif : ils ont circulé parce qu'on les a fait circuler, souvent ils tournent autour d'une ville jusqu'à trouver un terrain où se placer. Ils voyagent donc d'une expulsion à l'autre. Le problème a toujours été celui de leur stationnement.

- Voyage actif : ce mot voyage est trompeur, ils ne voyagent pas comme nous, ils voyagent pour des raisons précises :

- Familiales : si un des leurs est hospitalisé, le clan va venir pour l'entourer ; dans le cas d'un décès, le grand clan va se déplacer ; de même pour un mariage.
- Administratives, car en 1969, les familles ont dû choisir une commune de rattachement, où elles doivent faire leurs démarches.
- Economiques, ils sont « MEDEFiens » !
 - o Polyvalence, ils ont plusieurs métiers,
 - o Flexibilité, ils travaillent beaucoup si besoin,
 - o Mobilité, ils se déplacent pour trouver du travail.



Clé n° 3 : LE TSGANE « SINGULIER/PLURIEL »

Ils sont aussi singuliers que nous, mais ce singulier, dès la naissance, va baigner en permanence dans le pluriel du groupe. Un petit gitan n'est jamais seul, il est toujours avec quelqu'un de sa communauté. Par exemple, quand un des leurs est à l'hôpital, c'est tout le groupe qui est malade. Cela peut poser des problèmes avec la culture hospitalière : 100 personnes attendent le chirurgien au sortir de l'opération. J'ai obtenu à Toulouse qu'une infirmière de l'hôpital soit détachée à l'association dont je suis responsable, elle passe la moitié de son temps sur les terrains, l'autre moitié à l'hôpital, dans ce travail de médiation. Autre exemple, ils conjuguent souvent le « je » avec la première personne du pluriel (« je mangeons »), le « je » est souvent conjugué au pluriel. Ce n'est pas une faute de conjugaison, c'est une réalité forte qu'ils vivent».

Question de Anne Cara, médecin de PMI : « Est-ce qu'il y a un aspect religieux dans le voyage (Saintes Maries de la Mer) ? »

Réponse de JC Guiraud : « Oui. Aujourd'hui, le mouvement pentecôtiste est en fort développement dans la communauté tsigane. Les Saintes Maries de la Mer, c'est un pèlerinage catholique, mais il y a également tout au long de l'année des rassemblements de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de caravanes (en août par exemple) autour de missions évangélistes ou pentecôtiste. D'ailleurs, dans le cadre de la loi Besson, il y a, à côté des aires d'accueil, les aires de grands passages qui doivent être prévues dans les schémas départementaux, pour accueillir ces mouvements religieux.

Il faut noter que ces conventions, ces missions, vont être l'occasion pour eux de stationner quelques temps sans problème, puisque les pasteurs ont négocié préalablement avec les autorités. Pendant cette durée, ils continuent leur travail, souvent le commerce (marchés). Ils sont donc très œcuméniques : ils démarrent aux Saintes Maries, font quelques conventions pentecôtistes pendant l'été et finissent fin août à Lourdes ! Cela sans jugement sur leurs scrupules religieux, mais c'est peut-être aussi une façon de s'adapter au fait que l'on ne peut plus stationner dans ce pays, malgré la loi Besson qui a des effets pervers : les familles qui trouvent une place sur un terrain, elles y restent faute de mieux. On assiste donc à une sédentarisation de familles qui auparavant voyageaient. Mais il faut rester optimiste en raison de leurs capacités d'adaptation. L'autre piste de travail, qui est un combat, est de développer des terrains familiaux, qui permettent aux familles de stationner comme elles le souhaitent. Mais là aussi, on trouve pas mal de rejet de la part du voisinage.

Question de F. Godlewski AGVY : « C'est une relation interculturelle : il faudrait savoir aussi pourquoi les gadjé les rejettent ? Et comment fait-on pour faire dialoguer ensemble les gadjé et les voyageurs ? »

Réponse de JC Guiraud : « Oui, j'avais oublié de préciser ces termes : pour un tsigane, nous sommes des « gadjé », un homme un « gadjo » et une femme une « gadji », c'est intraduisible c'est « étranger à la communauté ». Pour les gitans, nous sommes des « payos » ça veut dire paysan, mais pas paysan au sens rural du terme, paysan dans le fait qu'ils considèrent que nous sommes attachés à un bout de terre, c'est aussi péjoratif. Plus précisément, il faut vraiment avoir en tête que depuis des siècles, on les rejette. Et que sans forte tradition écrite, ils ont une tradition orale : pour eux, le gadjo c'est celui qui a rejeté son père, son grand-père... D'autre part, la loi Besson, la première loi de notre pays qui parle d'accueil, c'est bien, mais, où sont les aires d'accueil aujourd'hui ? Au plus loin du clocher du village, au plus près de la déchetterie et de la station d'épuration. Je pense que notre communauté à nous a de grands pas à faire vers eux. Les aires d'accueil ont changé beaucoup de choses, en particulier pour les femmes (confort), mais il y a encore beaucoup à faire pour aller vers eux, il faut s'approprier l'un l'autre, et ça, ça prend du temps. »



Question de M. Brement Marchesseau, IPS : « La relation entre gadjé et tsiganes, comment les professionnels de santé peuvent aller vers eux, comment peuvent-ils comprendre ce qu'on leur dit, sachant que leur situation fait souvent que tout est compliqué (n° de sécu ? médecin traitant ?). On dit toujours il faut qu'ils aillent vers le droit commun, et du coup on n'ose pas aller sur les aires. »

Réponse de JC Guiraud : « Je partage le discours vers le droit commun, mais mon incantation c'est « rendez le droit commun accessible » ! Et il ne l'est pas toujours. Pendant des années, j'ai travaillé avec des équipes de PMI sur les terrains. Un jour la pédiatre qui travaillait depuis des années avec les voyageurs a changé de secteur (elle a traversé la Garonne), et malgré mes démarches auprès de sa hiérarchie, elle n'a pas pu continuer à les suivre : on est dans un pays de sédentaires et on ne sait pas adapter nos schémas à des gens qui bougent.

Il y a 20 ans, je me suis fait l'avocat à Toulouse de l'ASET (Association pour la Scolarisation des Enfants Tsiganes), association privée, mais en convention avec l'Éducation Nationale. Du coup, une école mobile Education nationale a été mise en place, avec interdiction de se déplacer ! Car un enseignant doit rester sous l'autorité du « berger », de l'IEP !

Question de Colette Lefebvre responsable pôle PMI sur la Ville Nouvelle : « Quelles sont leurs relations entre eux, Manouches, Gitans, n'est-ce qu'une seule communauté, ou bien y-a-t-il des différences, voire des tensions entre eux ? »

Réponse de JC Guiraud : « Dans un clan, il peut y avoir eu des mariages mixtes. Mais effectivement, ils vont se définir comme ceci ou comme cela. Mais ils ont un plus grand dénominateur commun (le clan, le voyage), même s'il y a des différences, les langues sont différentes (manouche, rom, anciennement le calo pour les gitans qui parlent maintenant castillan ou catalan), différences de rites de mariage, mais tous diront « nous sommes des voyageurs ». Même s'ils sont sédentaires. »

Question d'Annick Godard, administrateur de la CAFY : « Qu'est ce que vous entendez par terrains familiaux ? »

Réponse de JC Guiraud : « Ça aussi, ce sont eux qui nous l'ont appris : dans leurs groupes, ceux qui en ont les moyens, ils ont acheté un terrain, qui est toujours aménagé de la même manière, aux quatre coins de France : il y a une maison, un bâtiment commun qui sert d'abri l'hiver, pour les repas collectifs, et il y a les caravanes qui leur servent de chambres à coucher. Et ils sont chez eux. Pour ceux que je connais, il n'y a pas de conflit avec les voisins, et il n'y a aucune raison d'en avoir. Ce sont ces familles qui voyagent le plus : ils vont de port en port, entre différents membres du clan. Ils n'ont plus à affronter les autorités à chaque fois qu'ils s'arrêtent. »

Question de Claudie BECQ, AGVY et Pastorale : « Sur la relation gadgé et gens du voyage, je veux témoigner qu'ils sont très accueillants, si on vient avec une aide, scolaire, sociale, si on les écoute, ils sont très accueillants et très gentils. Je n'ai jamais eu de problème de vol, de conflit : il n'y a pas de malhonnêteté génétique ! »

Réponse de JC Guiraud : « Oui, en effet, à chaque fois qu'il y a un sésame simple pour aller sur les terrains, à condition de ne pas y aller comme dans un zoo, l'accueil est toujours bon. On a expérimenté cela avec des stagiaires dans notre association, ou dans le cadre de formations avec le CNFPT, et toujours, cela s'est très bien passé. »



Introduction de M. Brement Marchesseau : « Sur le thème de la santé, nous avons différentes interrogations : la question des pathologies spécifiques qui peuvent les toucher, les façons de faire et de montrer, et comment, nous, professionnels de la santé, on peut leur parler dans le « bon langage », c'est-à-dire comment faire passer certains messages, par exemple la vaccination, la contraception, la vie de femme, la vie sexuelle, les troubles mentaux, qu'est-ce que nous pouvons leur apporter, la question du vieillissement et de la dépendance, peuvent-ils les gérer, quelle aide peut-on leur apporter ? Par exemple, le rôle d'une aide ménagère sur une aire ?

Merci de nous éclairer sur ces sujets. »

JC Guiraud : « Dans notre pays, on confond souvent santé et soins, je parle de santé dans le sens OMS du terme, état de bien être mental, physique, social, et je rajoute « et culturel ». J'ai participé il y a 15 ans à une enquête de Médecins du Monde, qui avait montré, qu'il y avait 15 ans de différence d'espérance de vie entre les voyageurs et les gadgés. Il faut comprendre pourquoi.

Je souhaite vous présenter la question sous trois entrées :

1. Les pathologies liées au travail

Evidemment je ne reviens pas sur les problèmes sanitaires élémentaires liés aux conditions de stationnement (propreté, accès à l'eau, etc). Je ne parlerai pas non plus des conditions de vie déplorable des Roms venus de Roumanie ou de Bulgarie.

En ce qui concerne les conditions de travail, je souhaite insister sur l'exposition aux risques, en particulier la question du saturnisme infantile chez les enfants de récupérateurs de ferraille. C'est une question dramatique. La récupération de métaux reste toujours le moyen ultime de survie. Quand le commerce ne fonctionne pas, quand les saisons de fruits sont finies, quand il y a un problème familial qui oblige à rester coincer quelque part, ils vont faire de la récupération, et en particulier de métaux et de plomb, qui se vend bien. Ils fondent donc des matériaux qui contiennent du plomb (des batteries par exemple) pour le récupérer, et donc ils respirent du plomb, sont couverts de poussière de plomb, et les enfants respirent cela et sont intoxiqués. Il existe trois études seulement en France sur le sujet, menées à Annecy, Bordeaux et Toulouse : chaque fois qu'on fait des dosages de plombémie chez des enfants de ferrailleurs, la moitié des enfants sont imprégnés, un tiers des enfants sont intoxiqués. Et quand on connaît les dégâts du plomb sur tous les organes en général et le cerveau en particulier, on mesure l'importance de cette question de santé publique peu connue sur laquelle je voulais vous alerter. Ils sont également en contact avec le chrome, le cadmium... qui sont des cancérigènes. J'annonce, sur Toulouse, une épidémie de mésothélium en 2031 : quand AZF a pété chez nous, dans l'organisation des chantiers de la démolition, avec des structures en poupées russes de sous-traitance, en bout de chaîne, on retrouve les gitans. Ils travaillent sans protection et ils en prennent plein la gueule.

On méconnaît beaucoup les expositions auxquelles ils sont soumis.

Les équipes de PMI doivent être très vigilantes sur ce sujet. La prévention ne peut pas consister à leur dire de ne plus faire de ferraille, c'est leur gagne pain ! Mais il faut leur demander de prendre des précautions élémentaires : 1/ il ne faut pas que l'aire de ferrailage soit l'aire de jeux des enfants. En effet, c'est souvent le cas : dans les aires d'accueil, on a oublié souvent qu'il y avait des enfants, du coup, ils jouent à côté de leur père qui travaillent et 2/, leur dire qu'ils quittent leurs vêtements de travail avant



d'entrer dans la caravane et qu'ils se douchent (quand c'est possible et qu'ils ont de l'eau chaude l'hiver !).

Sur Toulouse, quand on a refait la plombémie 6 mois après le premier dosage, en ayant diffusé ces conseils, tout avait baissé. Mais après ? En permanence, il faut faire des rappels. La prévention c'est abstrait pour tout le monde, y compris pour eux.

Seconde chose : vous n'avez pas manqué de repérer que la femme tsigane est magnifique à 15 ans, à 20 ans elle est superbe et à 30 ans elle en paraît 40, et à 40 ans elle en paraît 60 ! Les femmes du voyage vieillissent très vite : les conditions de vie et de travail de la femme tsigane sont terribles, c'est elle qui s'occupe de TOUT : des enfants, des parents, des grands parents, de la vie économique, des relations avec les travailleurs sociaux... Elle paye lourdement ces longues journées de travail. Donc dans les projets d'actions pour la santé, il faut prendre en considération cet aspect.

2. Les pathologies liées à la sédentarisation

Dans notre pays, on n'a pas imposé la sédentarisation, mais les difficultés de stationnement ont fait que les gens se sont sédentarisés. Et ceux qui se sont sédentarisés, ce sont ceux qui étaient les plus fragiles en termes de « tsiganitude ». Ceux qui avaient conservé la capacité de continuer à se battre, à résister, ont continué à voyager, bien que ce soit devenu plus difficile. De ce fait, dans ces familles sédentarisées parfois depuis plusieurs générations, ils ne savent plus où ils en sont : ils ne sont plus tsiganes, pas non plus non tsiganes, parfois ils sont tombés dans le quart monde.

- Les problèmes de santé liés à la consanguinité

Souvent, ils ont été sédentarisés dans des cités spécifiques, dans des grands ensembles, dans des quartiers particuliers : la sédentarisation a toujours été un facteur de ghettoïsation, voire de relégation. Exemple le camp Ginestous à Toulouse a été créé en 1951, encore aujourd'hui les toulousains ne savent pas où il est. Dans ces lieux de relégation, que se passe-t-il ?

Dès la puberté, la fille va devoir apprendre sa future mission de femme tsigane. Elle va rester à proximité de la mère, de la grand-mère, des tantes. Il n'est pas question, de même que dans d'autres communautés, qu'elle puisse perdre sa virginité avant le mariage. Persiste chez les gitans la cérémonie de la rose : le jour du mariage une femme gitane reconnue va vérifier la virginité de la future mariée et montrer le mouchoir taché de sang. Cela continue aujourd'hui. Cela explique que si l'on a noté de très gros efforts des deux parties et des progrès en scolarisation dans le primaire, tout le monde constate que cela est en échec au collège : la jeune fille est enlevée du collège dès qu'elle est pubère. Le garçon en revanche va être très libre jusqu'à son mariage, mais il ne va pas non plus au collège en général, c'est d'ailleurs la zone dangereuse où la délinquance peut être présente. Dans ces terrains de relégation, on est avec le clan, avec les cousins, et, d'ailleurs dans ce contexte, les pasteurs pentecôtistes sont facteurs de santé publique, car les conventions religieuses permettent aussi de sortir de ces lieux, et peuvent donner l'occasion aux jeunes de se repérer et de se marier !

J'ai vu des pathologies liées à la consanguinité que l'on ne voit que dans les livres. On a, là encore, des grosses difficultés de compréhension pour maîtriser ce risque. Le travail d'information doit continuer à être fait en permanence.



- Les addictions

Il y a quelques années, j'avais suivi une thèse en médecine (modeste étude d'épidémiologie comparant l'état de santé des voyageurs à celle des sédentaires). Cette enquête avait montré la faible addiction par rapport à l'alcool des tsiganes voyageurs. En revanche, le tabac, l'alcool frappe surtout les familles sédentarisées. Les femmes sédentaires sont assez grandes consommatrices de benzodiazépines¹, et elles se les passent entre elles. Les femmes expriment souvent leur envie de repartir pour le voyage, en sachant qu'elles ne repartiront pas, il y a une forme de nostalgie du voyage, de « saudade », qui va se traduire par la tristesse, voire la dépression.

Les adolescents : il y a 20 ans, je vous aurais dit que la drogue illicite ne touchait pas les jeunes, en raison de la prégnance du clan, le respect des anciens, etc. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Elle touche les jeunes tsiganes, surtout les garçons, comme une épidémie, venue d'Espagne. A la mort de Franco, en 1975, il y a eu dans ce pays une grande libération dans tous les domaines, et les jeunes branchés de Barcelone se sont précipités vers les drogues, et les jeunes gitans de Barcelone sont devenus des petits commerçants, puis des consommateurs. Les relations entre les communautés gitanes de Barcelone et de Perpignan sont très fortes, et la drogue est arrivée dans tout le Languedoc Roussillon, puis dans la vallée de la Garonne, d'abord Bordeaux (en raison de relations familiales entre des familles de Perpignan et celle de Bordeaux), puis aujourd'hui cela touche toute la France entière.

Dans la thèse d'Herve Bartevas², le confrère avait repéré un processus qui est toujours vrai :

- Phase 1 : déni de la toxicomanie du jeune, de la part de toute la famille.
- Phase 2 : les problèmes sont tels qu'il ne peut plus y avoir déni. L'équipe de mon association se met en relation avec tout ce qui existe en la matière et ça ne marche pas.
- Phase 3 : ce sont les mères qui prennent les choses en main, par rapport aux dealers. Elles peuvent reprendre le voyage pour éloigner leur ado de ce risque.

On trouve également du cannabis, et autres mélanges (alcool, médicaments). Cependant, pas trop de piqûres intraveineuses, qu'ils craignent en général. »

Question de Lucien Mensah du Centre Médico Psychologique de Trappes : « Je voulais savoir plus précisément quelles sont les conséquences de la consanguinité, en particulier en matière psychologique et/ou pathologie héréditaire pour cette population comparée au reste de la France ».

Réponse de JC Guiraud : « Malheureusement, il n'y a pas d'étude comparative. Lorsque que deux personnes, le père et la mère, sont porteurs de la même tare récessive qui n'apparaîtrait pas si on n'était pas mariés entre cousins, elle va apparaître. Cela va donner surtout des maladies organiques très sévères souvent très rares. J'ai connu par exemple des affections visuelles qui fait que les enfants sont non voyants à trois ans, des affection hépatiques rares, et puis des pathologies d'insuffisance intellectuelle, liées à la consanguinité + le saturnisme + les addictions de la mère...

Concernant la psychiatrie, je connais un clan, une fratrie de 8 frères et sœurs, où sont étiquetés (pas par moi, par un psychiatre) 10 cas de schizophrénie ! Il faudrait travailler là-dessus, aujourd'hui, ce n'est qu'un constat d'observation.

¹ Classe de médicaments psychotropes utilisés dans le traitement de l'anxiété par exemple.

² « Toxicomanie à l'héroïne et infection par le VIH dans la communauté tsigane : un état des lieux ». Thèse pour le doctorat en Médecine (faculté de médecine Necker) Herve Bartevas, 1998. La FNASAT, (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage) a un centre documentaire très fourni, où cette thèse est consultable. <http://www.fnasat.asso.fr/>



Question de Claudie BECQ AGVY : « J'ai constaté sur les aires que beaucoup d'enfants mais aussi d'adultes souffraient de dyslexie. Peut-on dire qu'ils sont plus touchés que d'autres ? »

Réponse de Daniel Boitard ASEV 78 : « Je n'ai pas de réponse, il ne me semble pas qu'il y en ait davantage que dans la population totale. Cela relève plus de carences scolaires globales. C'est mon avis. »

Question de Maryvonne Labourrase, ATD Quart Monde : « Je vois énormément, dans les petits groupes très paupérisés que je suis, des relations consanguines entre les cousins et les cousines. Mais les tares ne sont pas systématiques ! Eux-mêmes aujourd'hui sont mieux informés par rapport à ce problème. »

Réponse de JC Guiraud : « Oui, vous avez raison, bien entendu, c'est un risque de faire apparaître une tare, mais elle peut ne pas apparaître. »

Question de M. Brement Marchesseau : « Concernant la vaccination : comment peut-on les informer ? »

Réponse de JC Guiraud : « Au fur et à mesure que le fossé se réduit entre eux et nous, les choses se mettent en place.

Concernant **les représentations** qu'ils se font, en particulier des microbes : ils ont très peur des microbes. Ils ont quelques maladies taboues : la **tuberculose**. Cela leur fait très peur. S'il y en a un dans le clan, ils l'expulsent immédiatement. Les **méningites** également, ils vont fuir très loin, de manière irrationnelle. Le **sida**, c'est rare, mais il ne faut surtout pas en parler. Les cas que je connais vont se faire soigner à 300 km de Toulouse. Il y a quelques années pour un jeune homme de la communauté, on a diagnostiqué une hépatite B. Ils ont immédiatement tous voulu se faire vacciner, ils ont acheté tous les vaccins disponibles de la ville, pour être vaccinés dans la journée. Il était impossible de calmer leur panique.

Le premier poste que nous avons créé dans notre association, ça a été un poste d'infirmière. Elle circulait dans un camion où je la rejoignais le soir pour les consultations. Elle passait ses journées sur les terrains où elle était connue et reconnue. Tant qu'elle a exercé, je pouvais annoncer fièrement que la communauté des enfants tsiganes était mieux vaccinée que celle du centre ville de Toulouse, grâce à la confiance qu'elle avait établi avec les familles. Le chemin de connaissance, de reconnaissance est très long à faire. Il faut le même intervenant pendant plusieurs mois, années, pour créer un lien et être efficace.

Concernant la **psychiatrie** : « **il n'y a pas de fou chez eux** ». Cela ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas ! Ils utilisent autant que d'autres le prêtre exorciste de l'évêché : vous savez qu'il y a dans chaque évêché un prêtre exorciste, qui est « surbooké », très demandé par la communauté en général, pas seulement tzigane. Il intervient quand quelqu'un est possédé par le démon. D'autre part, j'ai vu d'authentiques pathologies mentales et psychiatriques, mais c'est le clan, le groupe qui l'absorbe, le métabolise, même celui qui a des comportements différents. Mais de plus en plus, ils ont recours aux psychiatres, de la même façon que chez nous, avec les mêmes réticences. Le clan prend en charge les personnes les plus déficientes, et les parents savent que la famille les prendra en charge lorsqu'ils mourront : il n'est pas question de mettre ces patients en dehors du groupe.

De même, « il n'y a pas d'handicapés chez eux » : cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des gens déficients mentaux, sensoriels, ou physiques. Mais le handicap, c'est le désavantage social de la déficience : eux ne sont pas handicapés, parce qu'ils vont rester dans le groupe.

Parfois on leur reproche des abus : les bons, les cartes santé, aujourd'hui la CMU, ils « pompent » : mais si on faisait une vraie étude en économie de la santé, en prenant en compte que leurs handicapés ne sont pas en institution, que les vieux, même frappés par Alzheimer, ne sont pas en maison de retraite : il faudrait faire le rapport entre ce que la société leur accorde et ce qu'ils donnent, eux, dans leur fonctionnement.



3. Les pathologies liées au voyage, les « sociopathies »

On me dit souvent : il y a beaucoup de dossiers chez cette communauté, COTOREP, allocations, etc : cela fait partie de la « chine » des aides sociales. S'ils peuvent les avoir, ils les prennent, cela améliore leur quotidien. Quand j'ai démarré en 1965, j'ai rencontré une femme qui avait eu 18 enfants. Elle disait « on dit que nous faisons les enfants pour les allocations : moi, je les ai fait avant qu'elles n'existent ! ». De même pour le RMI/RSA : les premiers à qui il sera supprimé, ce seront eux, je le prédis. C'est leur côté « Medefiens », ils s'adapteront et rechercheront autre chose. Mon avis est qu'ils ont traversé l'ère industrielle sans s'y arrêter, et qu'ils sont déjà dans l'ère postindustrielle, pour laquelle ils sont très adaptés, beaucoup plus que nous. Sauf ceux qui ont perdu leur culture, leur capacité d'adaptation, et tombent dans le quart-monde.

Ils paient un très lourd tribut aux **maladies cardio-vasculaires** : hypertension, infarctus, accident vasculaire cérébral. Je connais des groupes dans lesquels au-dessus de 50 ans, tous les hommes se sont retrouvés à l'hôpital suite à un infarctus. Ces pathologies sont multifactorielles :

- hérédité,
- cholestérol,
- exercice physique,
- tabac,
- stress : je pense que c'est un facteur important. Lorsque l'on discute avec ceux qui voyagent, on voit qu'ils sont tous les jours confrontés au stress.

Il est très difficile de leur faire faire un régime : une des raisons de résistance, c'est que pour eux le repas est un moment fort, encore plus que pour nous. C'est une véritable communion. Et en fonction de ce qu'on a gagné dans la journée, l'un d'entre eux amène des grillades pour tout le monde : l'important sera le partage.

Ce qui est un problème hypertrophié chez eux : **l'obésité**. Notre équipe a été contactée par l'équipe hospitalière car ils étaient frappés par la présence de ce qu'ils appellent des obésités « à l'américaine », c'est-à-dire un très gros surpoids. On a mis en place un partenariat avec le RéPPOP³ et l'hôpital de Toulouse sur cet accompagnement des familles, des mères : ateliers de cuisine, etc. On retrouve dans l'alimentation de l'enfant ce que je disais pour les adultes : il n'est pas question de réduire le plaisir de l'enfant. Les marchands de glace l'ont repéré : ils viennent tous les jours sur les aires d'accueil et ils vendent beaucoup de glaces. Notre travail, après trois ans d'actions, nous semble donner des résultats dans la prise en charge par les mères du problème de surpoids de leur enfant.

Il y a une grande prévalence de **diabète** chez les voyageurs, c'est une affection mal suivie et insidieuse.

Questions sur des thèmes complémentaires à aborder :

Sabine Durand-Gasselin, CODES : « Concernant l'alimentation : c'est un axe que l'on veut travailler, mais ce qui me pose question c'est la précarité : pour beaucoup, l'alimentation ce sont les colis d'associations caritatives, comment parler d'équilibre alimentaire dans ces conditions ? »

François Godlewski, AGVY : « Nous travaillons avec les élus et les administrations, comment peut-on lier les actions de santé sur le terrain et l'administration en général ? »

³ le RéPPOP Toulouse Midi-Pyrénées est le Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique en Midi-Pyrénées



Claudie Becq, AGVY : « Comment donner envie aux docteurs et aux infirmières du secteur d'aller sur les aires ? Il y a beaucoup de résistance chez certains. »

Daniel Boitard, Association pour la Scolarisation des enfants du Voyage : « Depuis 10 ans que je travaille sur cette thématique des gens du voyage dans les Yvelines, c'est la première rencontre sur cette thématique de la santé. Il y a une prise de conscience et c'est intéressant. On en prend conscience de ces problèmes, parce qu'il y a des aires d'accueil qui se créent. Mais il faut savoir que très peu sont réalisées au regard des besoins, la majorité des voyageurs restent sur le bord de la route. Sachant que l'on estime que l'on arrivera au maximum sur ce département à couvrir 50 % des besoins : que fera-t-on des autres, qui seront davantage marginalisés, car les moyens coercitifs seront plus forts ? J'interpelle depuis des années les services sociaux, la DDASS, et à chaque fois, on me répond qu'il est impossible d'intervenir sur un endroit occupé illégalement, parce que ça serait le légitimer ! Je vous invite à interpeller vos tutelles par rapport à ça : les enseignants ont interpellé l'Éducation nationale et cela a permis qu'il y ait des intervenants sur ces terrains illégaux, sans pour autant les légitimer. »

Élisabeth KIND, Médecin santé précarité sur la Ville Nouvelle : « Bien sûr il faut solliciter les tutelles, mais on a déjà des médecins, comme les médecins bénévoles, comme moi-même, qui pourraient intervenir, même en dehors des aires aménagées. »

Camille Challéat, CASQY : « Le début du début du début, ce serait déjà d'intervenir sur les terrains légaux. Aujourd'hui, par exemple à Trappes, on a des difficultés, on verra ce que sera Guyancourt, mais les choses ne se font pas, pour des raisons qui sont bonnes aussi, l'argument du droit commun. Mais aussi parce que dans les représentations, ce sont des voyageurs qui voyagent, donc on se dit « je ne vais pas m'investir parce qu'ils ne vont pas rester », alors qu'en réalité, on a fait une enquête avec l'ASDT, ce sont des gens qui sont là depuis 30 ou 40 ans. »

François Godlewski, AGVY : « Le sujet derrière cela est celui du droit commun, très républicain. Cela me fait penser à une anecdote: un adjoint au Maire de Rambouillet qui a su faire venir un curé pour bénir un terrain, il y a un savoir faire comme cela qui permet de réapprendre ces passerelles qui permet de fonctionner. »

Catherine Chevallier, chargée de mission à l'IPS : « Sur les actions de préventions en santé : dans ce que l'on a évoqué, on est dans un angle de vue de relation d'aide à cette population, est-ce qu'on pourrait plutôt envisager les choses comme un partenariat, un échange, avec une population qui dispose de beaucoup de ressources ? »

Céline Thibault, infirmière dans un réseau de santé : « Quelles sont les représentations de la mort du deuil, et l'accompagnement de la fin de vie chez les voyageurs »

Barbara Perelman, chargée de mission à l'IPS : « Quelles sont leurs pratiques de recours aux soins, en ville et à l'hôpital ? »

Docteur Mougel, Union française pour la santé bucco-dentaire : « La problématique dentaire est importante pour toute la population, sans doute pour les voyageurs aussi, quels seraient les moyens de les amener au cabinet ? »

Sophie Bellavoine, éducatrice spécialisée : « Sur la scolarité et l'école, comment est-elle vécue, considérée ? »



Réponses de JC Guiraud :

« Sur le **partenariat institutionnel et le droit commun** : si cette journée peut vous permettre de vous retrouver en groupe de travail pour mettre en place des actions, ce sera réussi. On voit bien qu'il faut se mettre à plusieurs, chacun avec ses compétences, pour faire avancer les choses. Dans notre association, nous sommes une interface, ensuite les actions sont reprises dans le droit commun. Sur la question du réseau de partenaires : vous savez que dans le cadre du réseau Ville Santé OMS il y a un livre qui a été édité sur Santé et Gens du Voyage⁴ qui référence différentes expériences intéressantes.

Concernant l'**alimentation et la précarité**, en effet j'ai insisté sur le côté communion du repas. Ceux qui en ont les moyens sont de fins gourmets. Mais certains, comme ailleurs, sont dans la précarité et vont avoir des difficultés à préserver leur équilibre alimentaire. Dans le travail que nous menons avec des mères d'enfants en surpoids, travail qui a mis 3 ans à se mettre en place, et ce n'est pas fini, avec le médecin scolaire, les éducateurs jeunes enfants, etc... nous avons créé des rencontres avec d'autres mères confrontées aux mêmes problèmes, c'est très riche mais très lent. Pour faire cela il faut aussi quelques « lovés », des euros en langue manouche : il faut des travailleurs sociaux, des professionnels, pas seulement des bénévoles, et du temps.

Scolarisation : Ce dont je peux témoigner, c'est que la scolarisation s'améliore à l'école primaire depuis quelques années. Il y a 30 ans, ce n'était pas le cas, on n'avait pas de tropisme majeur de la part des familles, ni une grande imagination de l'institution pour les accueillir. Je me souviens lors de mes interventions sur le camp Ginestous, où on avait mis à ma disposition un wagon abandonné pour mes consultations, je vois, début septembre, une gadji en pleurs. Je lui demande ce qu'il se passe : il y avait une école sur le terrain. Cette jeune fille découvrait trois jours avant la rentrée que l'école qu'elle avait choisie dans le « mouvement », en pensant que cette école de 3 classes proche de Toulouse, était dans un petit village, était dans un bidonville de gitans. Tout c'est ensuite très bien passé, mais voilà d'où on part ! Aujourd'hui, ça change : les mères, aussi, ont compris l'enjeu. »

Intervention de Dominique Roger, Inspection académique CASNAV ; « Je suis formatrice au Centre Académique pour la Formation des Nouveaux Arrivants et les Enfants du Voyage. Effectivement, nous avons un travail important à faire pour la scolarisation des enfants. Dans le primaire, lorsqu'un clan se familiarise, se repère par rapport à une école, les enfants sont scolarisés systématiquement, même en moyenne et grande section de maternelle. En revanche, au collège, on les perd à peu près tous : ils sont dans d'autres apprentissages (apprendre à devenir adulte dans leur communauté) et le collège est encore ressenti comme un lieu de perte, non clos, avec des référents multiples. Les familles se retournent vers le CNED, qui est gratuit depuis cette année. Actuellement, pour essayer de répondre à cela, on essaie de voir si on ne pourrait pas faire des ponts avec des personnes comme D. Boitard, qui est essentiel car il connaît les familles et les incite à aller à l'école, ou encore voir si dans les collèges on ne pourrait pas avoir des points (associations, profs ou autres) qui seraient des relais pour que les élèves puissent mieux comprendre ce qu'on leur demande de rendre au CNED. C'est difficile et nous avons encore beaucoup de travail. »

JC Guiraud : « Merci de votre intervention, cela prouve que l'institution s'adapte. Dans les années 70, lorsque j'avais interrogé l'Inspecteur d'Académie de Toulouse, il m'avait dit « mais docteur, de quoi vous parlez ? Un petit gitan, il peut rentrer à la maternelle et finir à l'ENA ! ». Ce qui de mon point de vue, n'est pas une réponse très adaptée.

La FNASAT est également une source d'information importante sur toutes les expérimentations qui ont été menées en France.

⁴« La santé des gens du voyage : comprendre et agir », 2009. Téléchargeable ou à acheter sur le site : <http://www.villes-sante.com>



Le recours aux soins

Ce qui a été radical, c'est la CMU. J'ai été médecin bénévole jusqu'à la CMU. Les bons d'aide médicale existaient, mais pour faire un dossier il fallait des papiers qu'ils n'avaient jamais, et ils ont utilisé pendant des décennies les urgences hospitalières comme médecins de première intention. Avec, en plus, des représentations différentes des nôtres : un gamin avec de la température, ils vont foncer aux urgences pédiatriques. Trois heures après, il n'a plus de température mais le médecin pense qu'il faut faire un bilan : les parents le ramènent à la maison, pour eux, il n'a plus de température, il est guéri. Avec la CMU, les choses changent. La dernière thèse que j'ai suivie concernait les Tsiganes et le médecin traitant : c'est très nouveau pour tous les deux. Ils avaient déjà quelques médecins repérés, qu'ils qualifiaient de « grands médecins » simplement parce qu'ils prenaient du temps pour les écouter, mais avec la CMU, ils découvrent la continuité du suivi, de même avec le médecin traitant. Chez eux, la notion de médecin de famille est nouvelle. L'accès aux soins s'améliore par la CMU.

Ils ont des représentations pour les compétences médicales : pour les « graves maladies » (ils ne prononcent jamais le mot de cancer), ils ont une espèce de réseau informel de connaissance, pas du tout validé, auquel ils croient. Par exemple, pour les Toulousains, il faut aller à Bordeaux pour les cancers ORL, à Montpellier pour les cancers pulmonaires, ou à Villejuif, etc.

Sur le recours au soin, pour les enfants, il n'y a pas de problème, la panique est immédiate. Pour l'âge adulte, beaucoup moins. Si les femmes se font suivre un peu, très peu au niveau gynécologique d'ailleurs (c'est un sujet qu'on essaie de travailler avec mon association, sur les représentations qu'ont les femmes des dépistages des cancers du sein ou du col, ça reste très marginal encore aujourd'hui), les hommes pas du tout. Les hommes, on ne les voit qu'en urgence à l'hôpital. Contrairement à ce qui est colporté, les plus exclus et défavorisés ne sont pas des gros consommateurs de soins. Et ne parlons pas du fossé avec la prévention, c'est très long à mettre en place.

Je crois beaucoup que l'approche santé publique communautaire (à ne pas confondre avec communautariste) est vraiment l'approche qui convient pour ces familles. Elle part de leur expression à eux, de leurs représentations pour faire avancer les choses.

L'accompagnement des malades et la mort

Comme je l'ai déjà dit, lorsqu'un des leurs est atteint d'une maladie qu'ils considèrent grave (plusieurs jours d'hospitalisation), il va y avoir un regroupement d'une grosse partie du clan autour du patient : c'est tout le clan qui est malade. Une des causes de rassemblement hors aires d'accueil c'est cela : un malade. C'est pour cela que sur Toulouse, on a demandé la création d'un terrain d'accueil pour les familles des Tsiganes qui sont hospitalisés. Cela a été long, mais aujourd'hui deux terrains sont dédiés à cela. La grande peur des autorités, et c'est pour cela qu'il a fallu plusieurs années pour les convaincre, c'étaient que ces terrains soient occupés en permanence : non, car ils sont tous très attachés au fait d'être proches de leur malades, et donc lorsque leur malade quitte l'hôpital, ils s'en vont pour laisser la place à d'autres groupes. Cela fonctionne sans aucune difficulté.

Je le dis souvent en boutade : dans les hôpitaux, il y a des associations de visiteurs de malades, qui vont voir les gens isolés que personne ne vient voir, eux, ils n'en ont pas besoin !

J'interviens souvent dans des formations hospitalières : l'hôpital est perçu par eux comme un endroit dangereux, plein de microbes : ils ne vont jamais par exemple manger la nourriture de l'hôpital, ils se font amener le repas par la famille. J'ai connu une femme qui avait refusé de coucher dans les draps de



l'hôpital, elle avait imposé ses propres draps.

J'ai vu des accompagnements à la mort dans des affections tel que le cancer tout à fait remarquables. Une fois que la médecine a terminé de faire ce qu'elle savait faire, ils vont récupérer le malade. Ils savent faire du soin palliatif sans jamais avoir été formés. Je cite souvent le cas de Madame F. Elle avait eu 16 enfants, pesait 150 kg, était bien quand sa tension était entre 22 et 23 ; à 80 ans, elle a fait un AVC et est devenue hémiplegique. Elle a été prise en charge dans sa caravane par le groupe familial, et plus précisément ses filles, jusqu'à sa mort, ça a duré 3 ans. Quand elle est morte, elle n'avait pas le plus petit millimètre carré d'escarre. Ceux qui ont été confrontés à ces réalités imaginent le travail que cela a représenté.

Sur la fin de vie : il faut surtout éviter que la fin de vie se termine à l'hôpital. Dès qu'un des leurs meurt à l'hôpital, là, ils peuvent péter les plombs : il est capital pour eux qu'ils récupèrent le corps, ce morceau d'eux même. Parfois, sans respecter aucune réglementation. Cela semble irrationnel pour nous de refuser d'attendre le matin par exemple : pour eux c'est capital qu'ils le sortent immédiatement, pour l'amener sur le terrain où il va être veillé pendant 2, 3 ou 4 nuits, le temps que tout le grand groupe vienne le rejoindre : toute la nuit, des gens seront ensemble, autour d'un feu, en train de parler du mort et de tout le reste. Et, je rajoute, avec, sans le savoir, une pédagogie de la mort envers les enfants, qui sont présents.

Il n'y a pas de rite mortuaire particulier. Mes hypothèses, c'est que lorsque les plus proches du mort ont passé 3 ou 4 jours sans pratiquement dormir, en buvant du café, le jour de l'enterrement, ils sont des zombies, comme si on avait mis en œuvre une stratégie implicite pour sauvegarder les plus proches de la souffrance de la mise en terre.

On ne parlera plus du mort, on ne dira plus son nom, mais ce n'est pas pour autant qu'ils vont l'oublier. Contrairement à nous, ils vont régulièrement dans leurs cimetières familiaux (en moyenne une fois par semaine), le cimetière où, pour des raisons historiques, la famille a été à un certain moment. Ils ont les plus belles tombes en général.

On va brûler tout ce qui a appartenu au mort : ils n'ont pas de problème d'héritage. J'ai vu brûler des caravanes, j'ai vu brûler des billets de banque. Aujourd'hui cela devient plus compliqué, surtout quand ils sont sédentarisés en maison. Mais cette force continue : tout part avec le mort, même son nom. Je raconte souvent l'histoire d'un jeune couple qui avait perdu dans des conditions terribles une gamine de 4 ans. Ils étaient sur une aire d'accueil, dans la région toulousaine. Au retour des obsèques, le père a pris une masse et a démolé la cabine téléphonique du terrain d'accueil. C'était avant le portable, les PTT ont refusé de la remplacer. Il y avait sur ce terrain au moins trois clans identifiables : personne ne l'a empêché de faire ça. Pourquoi il l'a fait : parce que la cabine téléphonique était à côté de l'emplacement de sa caravane, et sa petite allait jouer dans la cabine. Sur le camp, tout le monde avait compris que la petite étant morte, sa « cabane » téléphonique devait partir avec elle. Et personne ne l'a arrêté, tellement, c'est fort chez eux.

Santé bucco-dentaire

Au début, on a emmené les enfants à l'école dentaire, puis chez les dentistes. 35 ans après, ils y vont toujours. Cela veut dire qu'on avait initié les choses en les accompagnant au démarrage. A l'École dentaire de Toulouse, un des professeurs travaille avec notre équipe, et envoie des étudiants en fin d'études dans les cités et les camps, pour parler de prévention, pour distribuer des brosses dentaires, des échantillons, mais surtout pour rentrer en contact. Ensuite, comme ils font des soins à l'École dentaire, cela fait un lien sur le terrain avec le soignant qu'ils retrouveront à l'hôpital. Voilà comment nous



avons fait avancer les choses, même si c'est toujours fragile.

D. KASSA, association ASDT : « Quel prise en charge pour ceux qui se déplacent constamment, qui ne peuvent pas avoir de médecin référent ? »

Réponse de JC Guiraud : « Oui, en effet, on est intervenu pour que ceux qui voyagent, pas seulement les tsiganes, ne soient pas pénalisés, et nous avons eu une réponse globale de la part des autorités, retenant le principe qu'ils ne soient pas discriminés par le fait qu'ils voyagent. Mais ensuite, nous sommes soumis aux applications de chaque CPAM, il peut donc y avoir des déclinaisons différentes selon les départements.

En conclusion, j'essaie de vous transférer ce qui me paraît important, mais toujours à la hache car le temps est trop court. Et puis, « latcho drom », comme disent les rom, « bonne route », ou, comme disent les manouches, quand ils se séparent, « allez, on ne se dit rien ». Allez, je ne vous dis rien ! »



Après-midi

Les gens du voyage dans la société française

Second intervenant : Christophe ROBERT



« Je suis délégué général adjoint de la Fondation Abbé Pierre, j'interviens beaucoup sur les questions de mal logement et d'exclusion. Deux objectifs à la Fondation :

- 1- recueillir des dons de la générosité publique et les redistribuer au secteur associatif qui met en place des actions sur le terrain, à destination des populations en difficulté de logement.
- 2- la connaissance et l'interpellation politique, pour comprendre et faire connaître les phénomènes d'exclusion afin de parvenir à les enrayer.

Je suis sociologue de formation, j'ai mené un doctorat de sociologie sur la question des gens du voyage (qui a donné lieu à un livre)⁵, et j'interviens dans l'association Vents d'Ici et d'Ailleurs. Car l'enjeu, au-delà de l'application des lois, de l'action sociale, c'est de créer des passerelles, faire connaître ces populations. C'est fondamental selon moi, car beaucoup de difficultés viennent des préjugés à l'encontre de ces populations.

Les étrangers de l'intérieur⁵

Voici mon angle d'attaque : on a en France, des familles de gens du voyage, qui sont françaises depuis des siècles, qui sont peu représentées quantitativement dans notre pays, et pourtant, ça ne se passe pas bien : on a 400 à 500 000 personnes, on n'a pas de chiffres précis car on n'a pas de catégorisation ethnique en France, c'est-à-dire une faible proportion de la population française qui pourtant rencontre de nombreuses difficultés.

C'est d'autant plus étonnant que leur implantation est ancienne, 5 siècles pour certains, sur des territoires précis et qui ont peu changé, ce sont donc des gens qui sont là depuis longtemps, c'est le cas dans les Yvelines, en Ile de France, avec des histoires très anciennes localement. Et malgré cette ancienneté, cet ancrage local, historique, c'est toujours aussi difficile. C'est cela que je vous propose : comprendre pourquoi.

Cela interroge la question de la diversité culturelle de manière atypique : en France, la logique c'est l'intégration de personnes venant de l'extérieur, qui vont progressivement adopter le mode de vie de la société majoritaire, garder leurs pratiques propres dans la sphère privée, puis peu à peu disparaître, en tous cas dans l'espace public : c'est tout le principe, de l'intégration, de l'assimilation. Pour les gens du voyage, le contexte est difficile puisque les gens sont là depuis des siècles tout en valorisant des pratiques culturelles propres. Ils sont là, ils sont français, et ils revendiquent cette identité française très fortement. C'est donc intéressant sociologiquement car il y a un décalage entre notre vision de ce que devrait être l'intégration et ce qui se passe réellement.

Plusieurs registres expliquent cette difficile relation :

1/ La méconnaissance des pratiques des familles

Ce qu'elles font, nous ne comprenons pas pourquoi elles le font. Par exemple, la difficile appréhension du nomadisme, de la caravane : pourquoi vivent-elles en caravanes ? Pourquoi n'habitent-elles pas en maison ? Où vont-elles, et pourquoi ? Souvent, dans notre esprit, la caravane, c'est une pratique d'un autre temps, désuète, inadaptée à la modernité : c'est la lecture du « gadjo ». Elle nous amène à considérer que c'est une pratique qui est vouée à disparaître. Pourtant, celui qui regarde attentivement le pourquoi de la caravane, se rend compte qu'elle relève d'une réelle dynamique moderne de mobilité :

⁵ « Eternels étrangers de l'intérieur : les groupes tsiganes en France » - Christophe Robert - Éditions Desclée de Brouwer - Novembre 2007



- dynamique économique, pour des activités liées aux marchés, aux emplois saisonniers, elle permet d'élargir sa zone d'achalandage,
- dynamique communautaire, familiale : la famille élargie qui structure la société des voyageurs, y compris dans la distribution des rôles économiques,
- dynamique religieuse : beaucoup de familles pentecôtistes ou catholiques voyagent au gré des pèlerinages.

On voit donc le décalage entre ce que vivent les familles et la perception que nous pouvons en avoir de l'extérieur.

2/ Le maintien de modes de vie singuliers, particuliers, différents de ceux de la société majoritaire. Cela est perçu par les gadjé comme un refus de s'intégrer. C'est le cas de la mobilité, qui nous empêche de maîtriser, de contrôler ces populations, mais c'est le cas aussi du travail. Le travail, bien souvent pour les voyageurs, c'est :

- des activités non salariées, indépendantes,
- la pluriactivité qui est valorisée (un même homme peut cumuler la vente au porte à porte, une activité d'élagage et de vendanges à certaines périodes),
- un travail à l'échelle de la famille élargie.

Cela va parfois créer des problèmes de régularisation, dans le cadre de RMI, mais que l'on retrouve aussi avec le RSA : au moment de la régularisation de plusieurs petites activités, cela occasionne des pertes de ressources importantes.

Mais aussi, des manières de faire singulières, d'agir, de parler, qui rendent souvent la rencontre difficile. Cette différence surprend toujours et génère de l'appréhension.

A noter aussi une opposition permanente avec nous : la simple appellation gadjé est illustrative de cela. Ils nous donnent un nom (nous aussi, l'étiquette de « gens du voyage » qui date de 30 ans), ils nous mettent à distance avec ce mot. Le bilinguisme marque aussi cette distance. Et aussi, en permanence, dans les discours « vous, vous faites comme cela, nous ceci, etc », cela maintient une forte distance.

Ces deux aspects créent une double incompréhension : pour les gadjé, c'est « vous ne voulez pas vous intégrer », pour les voyageurs, c'est « vous ne voulez pas que je conserve mes pratiques, me laisser vivre tel que je suis ».

3/ Le poids des représentations et des stéréotypes

C'est très lourd, ils sont très nombreux et cela de façon très répandue, dans toutes les strates de la société, depuis des siècles. Il y a une permanence et une durabilité des représentations qui est extraordinaire. Par exemple, la saleté, la promiscuité, le vol, les grosses Mercedes, la fainéantise... l'analyse de ces représentations est claire : dans notre imaginaire collectif, les familles de gens du voyage sont a priori pauvres. Quand nous les voyons dans la boue, cela correspond à nos représentations. Mais s'il y a une belle caravane et une belle voiture, il y a problème, une « dissonance cognitive » : d'où vient cet argent ? Sur ce point : oui, il y a des familles qui sont dans l'illégalité, personne ne peut dire qu'il y en a plus dans l'illégalité que parmi les sédentaires. Par contre, ce dont je suis sûr, c'est qu'il y a des familles dont les affaires marchent bien, et le seul bien qu'elles possèdent, sur lequel elles investissent, ce sont ces véhicules.

Cela génère des réactions hallucinantes, en bafouant leur droit de propriété, parce que l'on pense que leurs biens sont illégitimes.

Autre exemple de ces représentations : dans beaucoup d'endroits, les familles sont regroupées par 150 à 200 personnes, parce que des espaces de tolérance se sont libérés, sur lesquels les familles se sont agrégées. Parfois, cela ne tient plus, le terrain va se construire, un projet immobilier va sortir. Ce qui est intéressant, c'est de voir comment cela est traité : les acteurs disent, il faut trouver un terrain pour ces



200 personnes (exemple de Plaisir, de Coignières, de Bordeaux). Or les associations montrent alors que ces 200 familles n'ont pas toutes les mêmes projets : certains ont fait des économies et veulent accéder à la propriété, d'autres souhaitent obtenir un logement social, d'autres veulent reprendre la route mais n'ont pas de moyens et ont besoin d'un accompagnement en insertion économique : on a donc autant de diversité qu'il y en a dans la société dans son ensemble quant aux besoins d'habitat.

4/ Le rejet institutionnalisé

Cela est pour moi un combat.

Il s'agit des lois non appliquées et des lois discriminatoires.

Par exemple :

- Les aires d'accueil

Historiquement, on a depuis longtemps des familles qui voyagent. Il y a 50 ans, elles trouvaient facilement à s'arrêter. Progressivement, comme toute la société française, elles sont allées vers des agglomérations plus grosses, vers les activités économiques. Là, elles ont eu plus de difficulté pour s'arrêter, par manque d'espaces. Progressivement cette situation a créé des tensions très fortes entre riverains et voyageurs, entre Maires et voyageurs, et finalement entre la société dans son ensemble et les voyageurs.

Dès les années 70, sur la base du volontariat des Maires, des aires d'accueil ont été créées, la première en 1965 ou 66 à Laval, plus tard à Trappes, etc. Puis, on est passé à l'étape de la mise en place des lois :

- 1990, loi Besson qui impose à toutes les communes de plus de 5 000 habitants de faire une aire d'accueil, cela représente 40 000 places nécessaires en France. Aujourd'hui, on est à 40 % de réalisation des aires.
- 2 000 deuxième loi Besson, qui cette fois engage l'État sur 70 % du prix de l'investissement et une bonne partie de leur gestion, et donne un délai de réalisation au-delà duquel les Préfets se substitueront aux Maires.

Ces lois n'ont pas été appliquées, ce qui pour moi représente un rejet institutionnalisé. Cela pose un problème de légitimité de la loi et de ceux qui la font appliquer.

En face de cela, un arsenal juridique se met en place, depuis la loi de sécurité intérieure de 2003, punissant de plus en plus lourdement les familles : confiscation du véhicule, amende, ne plus passer par le juge pour les expulsions...

- La citoyenneté

Les familles ont des titres de circulation, liés à leur mobilité. C'est une mesure qui date de 1969. Avant cette date, les familles de nomades avaient un carnet anthropométrique qu'elles devaient faire viser dans chaque commune. En 1969, la loi dit que les gens du voyage doivent avoir un titre de circulation spécifique qu'ils doivent présenter tous les trois mois pour le faire viser à la Police ou à la Gendarmerie : cette situation est hallucinante et absurde. Précision suite à une question : ils peuvent aussi avoir une carte d'identité, beaucoup ne le savent pas.

Pour avoir ces papiers, les familles doivent avoir une commune de rattachement. C'est une référence à la volonté de les sédentariser : il faut qu'ils définissent une commune de rattachement qui va conditionner les aspects administratifs (mariage, décès, amendes...), mais cela est indépendant du courrier, qui peut être dissocié pour une partie. Les villes ont un quota de rattachement (pour éviter des manœuvres électoralistes) : 3 % de leur population municipale.

Quand une famille décide de changer de commune de rattachement, elle devra attendre 3 ans pour revoter. Un sédentaire, c'est 6 mois.



Toutes ces discriminations sont maintenant largement dénoncées, en particulier par la Halde, qui a condamné la France sur ce sujet.

- La caravane n'est pas reconnue comme un logement

Ce n'est pas un logement, mais un domicile. Cela a une incidence très forte : ils ne peuvent pas bénéficier des APL (Aides Personnalisées au Logement), pourtant, les coûts de la vie en caravane sont à peu près équivalents à ceux d'un logement. Ils ne peuvent pas bénéficier des Fonds de Solidarité pour le Logement des Conseils généraux, même si certains Conseils généraux l'ouvrent, (ex de la Seine Maritime). De même, ils ne peuvent pas bénéficier des prêts pour l'achat de leur logement à 5%, mais ils achètent leurs caravanes avec des crédits revolving à 15%.

Ce positionnement spécifique, la peur qu'il suscite, la distance qui existe, le rejet institutionnel, a pour effet de rejeter plus durement les familles les plus fragiles, de les exclure un peu plus. Cela peut avoir aussi pour effet de créer de la déviance, mettre les familles dans l'illégalité.

5/ Des discriminations au quotidien

Elle est productrice de violence et elle pénalise quotidiennement les familles. Exemple : l'achat de terrain. Notre représentation, c'est que la caravane est désuète, donc la tendance à les pousser à la sédentarisation est historiquement très forte. Mais le paradoxe, c'est que lorsque les familles ont un projet d'achat, justement, pour leur permettre de :

- pallier l'absence d'aire d'accueil,
- sécuriser leur espace,
- accueillir qui ils veulent sur leur terrain,
- avoir la certitude de retrouver une place quand ils reviennent,
- avoir leur « chez soi ».

Cela leur est aujourd'hui impossible, même si elles en ont les moyens financiers. Il faut user de stratégies de contournement, avec des prête-noms, mais même cela ne suffit pas. Cela est une discrimination très forte.

Autre exemple : l'assurance des caravanes, cela est impossible pour les familles aujourd'hui. Du coup, elles prennent des assurances classiques, des assurances « tourisme » comme pour une caravane de loisir. Mais si la caravane brûle, elle n'est pas assurée au titre de l'habitation principale.

Donc cela produit de l'illégalité et de la déviance.

Des réponses existent :

- Appliquons la loi.
- Changeons les lois discriminatoires pour lesquels la France est condamnée.
- Développons des passerelles entre les familles pour mieux se connaître. Par exemple les écoles mobiles de l'Éducation nationale, avec pour objectif (à court ou moyen terme), les ramener dans l'école du quartier.
- Favorisons la rencontre, car le poids des représentations et ce que cela crée en termes de distance, a trop d'impact pour que nous ne travaillions pas là-dessus : c'est l'axe principal d'action selon moi.

L'habitat

Pour les familles qui sont en caravane, celle qui voyagent, il faut comprendre le principe suivant : la mobilité n'exclue pas l'ancrage, et l'ancrage local n'exclue pas la mobilité, **il y a simultanément ancrage et mobilité**. Lorsque l'on regarde les parcours des familles, on constate que pour 90 %



d'entre elles en France, elles sont ancrées depuis très longtemps sur un territoire, et elles ont un périmètre de mobilité limité à quelques communes voire à l'échelle d'un département, et qu'à certains moments dans l'année, pour des raisons diverses, il y a une mobilité un peu plus grande : en juillet-août pour les vacances, ou pour des pèlerinages, les vendanges...

C'est déterminant de comprendre cela. Lorsqu'une famille est sur une aire et qu'on leur dit qu'ils doivent la quitter car le temps de séjour est dépassé (c'est une aire « temporaire »), c'est impossible : les enfants sont à l'école, cela fait 20 ans qu'elle est sur ce territoire, elle y a ses clients etc... C'est absurde. Ce que l'on constate, c'est que parce que l'on impose une mobilité aux familles, on ne peut pas scolariser de façon convenable les enfants, qu'on ne peut pas construire un réseau de solidarité, de sociabilité, un réseau professionnel... Notre lecture de la mobilité est totalement fautive et elle a un effet sur l'exclusion et la mise à l'écart des populations. »

Témoignage de voyageurs

Paula, « on est comme ça »

« Quoi qu'il se passe, la vie des voyageurs sera toujours la vie des voyageurs. C'est vrai, qu'il y ait des pauvres, des riches, même si on ne voyage plus, on sera toujours voyageur. On est né comme ça. Il y a des choses qui nous manquent, qui sont différentes dans notre vie, qu'on n'a plus le droit de faire ou que l'on ne peut pas faire, mais on restera toujours voyageurs. »

Marie, Essonne, 2008

Activité professionnelle : par un enfant qui parle de l'activité de son père

« Moi des fois je vais chiner avec mon père le matin. S'il y a un gadgé avec de la ferraille, tu lui dis : « Elle est à débarrasser la ferraille s'il vous plaît monsieur ? ».

Mon père aussi il chine. Il chine les arbres : il taille les haies, les arbres, il déracine.

Mon père il fait un petit peu de tout : élagage, ferraille. Il faut faire plusieurs pays pour faire les encombrants le soir. Et on ramène tout à GDE [entreprise de recyclage]. Mon père il faisait les paniers aussi avant. Mais moi je sais pas en faire.

Oui mon père aussi il fait les deux : il fait élagueur, il répare les maisons et il fait les moteurs aussi, mais bientôt ça va être interdit.

On ne fait plus la ferraille : une tonne de ferraille ça vaut 80 euros alors ça sert à rien. Et ça va baisser encore. »

Fati, Steven, et Paul, 9 à 10 ans, Yvelines, 2009

Maraîcher, avant, sur Nozay, les petits pois

« Avant, il y avait des maraîchers partout. Des fois, sur Nozay, on se retrouvait à cinq ou six cents caravanes pour cueillir les petits pois, et tout le monde s'entendait bien. Avant il y avait plein de champs de choux-fleurs, de choux, de haricots ; maintenant il n'y a plus rien. C'est comme les vendanges, je les ai faites 20 ans dans la même maison, mais maintenant avec les machines, il n'y a plus de boulot. On ramasse tout à la machine, même les patates ; d'ailleurs elles sont toutes abîmées, tandis qu'à la main elles se gardaient bien les patates.

Les vendanges, je les faisais dans le Loir et Cher, à côté de Cormeray. J'ai fait ça 20 ans, mais je ne touche pas un sou aujourd'hui. Une fois que j'avais fini les vendanges, il me payait et bonsoir, ce n'était pas déclaré. On a travaillé beaucoup après la guerre, on a travaillé toute notre vie dans les champs : on arrachait le lin, on le mettait en botte et ça mange les mains le lin. On faisait aussi les petits pois, tu faisais 5/600 kilos de petits pois, tu passais à la bascule et on te payait. C'était la belle vie, tu mangeais toujours, mais aujourd'hui en fin de compte on ne touche rien. »

Raymond, Essonne, 2008



Les vendanges, c'est beau le mois de septembre

« La saison qu'on préfère c'est celle des vendanges : c'est plus facile de faire le raisin que de faire les pommes de terre.

Oui, c'est beau le mois de septembre. Et les cerises, ils les font encore mais c'est plus délicat : il ne faut pas les abîmer ; les tomates et les pommes non plus : vous prenez une pomme, il faut la tourner doucement parce qu'il faut prendre la queue avec. Sinon, ils la jettent. Et les cerises, là où on peut laisser la queue, c'est dans le midi, à Avignon, parce que là-bas ils font de la confiture avec, alors vous pouvez les écraser. Mais en Bourgogne vous ne pouvez pas : c'est des cerises de consommation, alors c'est délicat. On vendange que dans un seul coin : la Champagne, parce que c'est là où nos parents ont été élevés, et moi la première fois que j'ai fait les vendanges, je devais avoir 10/11 ans ; et je les ai faites toute ma vie jusqu'à maintenant. »

Tania et René, Yvelines, 2009

Le marché, on vend de la lingerie ou des ballons

« Les femmes là, elles sont sur un marché. L'été, on fait les marchés pendant trois mois. On vend de la lingerie ou des ballons. On prend la carte pour trois mois. On ne la prend pas toute l'année, ça nous fait trop cher : 1000 euros passés. Là, ça nous fait 150 euros pour deux ou trois personnes ; c'est bien, ça nous arrange, même s'il faut qu'on reste tous ensemble. »

Pauline, Seine-Saint-Denis, 2006

Je suis jardinier, on n'a jamais volé une poule de notre vie

« Il y a des années que je travaille et que je suis inscrit au registre du commerce ; mon père aussi, il a toujours travaillé.

Avant, on nous surnommait les « voleurs de poules » alors qu'on n'a jamais volé une poule de notre vie ! Je suis jardinier ; il y a 27 ans que je fais ça ; on m'a appris de bonne heure. On apprend à travailler sur le tas. C'est pareil, nos enfants, ils nous regardent travailler et après ils savent faire, ils savent comment tailler un arbre par exemple. »

Fredo, Essonne, 2008

L'école : maintenant quand tu vas à l'école, on te dit : allez voir le Maire

« Avant, j'emmenais mon petit à l'école et après, j'allais faire les papiers à la mairie. Maintenant, quand tu vas à l'école, on te dit : « Allez voir le maire », et tu repars avec ton petit, il loupe une journée. Et des fois le maire n'est pas là, il ne te reçoit pas, il faut que tu retournes le lendemain donc tu repars et ton enfant, il n'a pas été à l'école. Il faut qu'ils changent le système pour que, quand tu arrives, tu rentres directement à l'école, comme dans le temps. Il faut changer cette loi pour les gens qui voyagent beaucoup. L'autre jour, le maire nous a refusé l'école des petits, il ne voulait pas de voyageurs dans son école. Et l'Académie est venue, ils ont pris tous les noms des enfants et sont revenus deux jours après avec des faux papiers comme quoi nos enfants étaient scolarisés. Ça les arrange, ils ont cru nous rendre service par rapport aux allocations familiales. »

Roger, Seine Saint-Denis, 2006

L'ancrage et la mobilité : Nous, on est comme des sédentaires

« Nous, on est comme des sédentaires : on ne part que deux mois l'été. On a le courrier qui arrive ici, les docteurs, le radiologue, le kiné, le labo, tout quoi.

On veut un terrain familial sur lequel on reste toute l'année et quand on part deux mois, on retrouve notre place quand on revient. On part faire les pèlerinages, Lisieux, Paray le Monial,.... Mon mari, quand on part, il fait du rempaillage et un peu de zingage. Sinon ici, il est élagueur, il a sa clientèle et des fois quand les gendarmes arrivent à 6h du matin pour nous faire partir, il ne peut pas aller à ses rendez-vous et pour la clientèle c'est pas sérieux. Il faut qu'on trouve une autre place et à 3h de l'après-midi les enfants n'ont toujours pas mangé.



Ce serait bien de changer le regard des gens. Ici, il y a beaucoup de promeneurs et quand ils passent, je leur parle. L'autre jour, j'avais fait des beignets aux pommes et je leur en offrais, et après les gens ils avaient un autre regard. »

Marie, Essonne, 2008

On arrive toujours à préempter contre les gens du voyage

« Là, ils se sont mis là parce qu'ils ont été expulsés. C'est toujours comme ça, même quand on veut acheter un terrain, on arrive toujours à préempter pour les gens du voyage ; il y a même des documents qui ont été délivrés dans toutes les mairies, partout devant le notaire pour interdire aux gens du voyage d'acheter des terrains ; alors que nous, on ne demande qu'à poser les caravanes dessus et être tranquille, être stable pour mettre les enfants à l'école. Ils ne veulent même pas qu'on achète le terrain et ils ne veulent même pas qu'on stationne n'importe où. C'est un peu dur pour nous, c'est un problème et le problème grandit. C'est pour ça que je dis qu'il serait bien que l'on soit écouté, pour savoir ce que l'on pense, parce que chaque être humain sur la terre, il est digne d'être écouté, entendu. »

Roger, Seine Saint-Denis, 2006

Le rejet par l'habitat

« Là, il y a trop de danger. Imaginez-vous un petit enfant qui vient directement sur la ligne de chemin de fer. On a eu tellement d'accidents, tellement d'enfants qui ont été accidentés chez nous à cause des lignes de chemin de fer ; il y a même eu des morts, des enfants qui sont partis en mitraille sous la ligne de chemin de fer ; des enfants qui ont aussi touché les câbles à haute tension et qui ont été brûlés à je ne sais pas combien de degrés. Il suffit que le grillage soit défectueux à un endroit et c'est l'accident. Après, on va dire qu'il y a des accidents chez nous. C'est pour ça qu'on veut des stationnements et même payer des droits, mais dans des endroits moins dangereux. »

James, Essonne, 2008

« Le maire a dit qu'ils allaient fermer notre terrain et qu'on irait là-haut près de la nationale, qu'on pourra plus faire la ferraille et plus mettre les chalets. Alors les jeunes ont rouspété, ils ont dit : « Mais vous allez nous couper notre vie, la ferraille, nos chalets ».

Le gros problème c'est qu'on ne pourra plus faire notre activité professionnelle qui nous sert à manger et à payer notre loyer. Pourquoi en 2009, ils veulent nous mettre sur la route sans travail ? Si on fait pas la ferraille, on va se nourrir comment ? Il faut pouvoir vivre, on n'est pas des bêtes ; il faut qu'on fasse le tout pour le tout pour pas fermer le terrain des Vicomtes ; ça fait 20 ans qu'on est là. Ici, on est à côté des courses, des écoles, c'est pour ça qu'on aimerait bien avoir des soutiens. Et pour la santé aussi. Au bout de 20 ans, on a nos habitudes, on a tout, on est chez nous.

Cette expulsion, c'est un coup de massue sur la tête. »

Carole, François et Cindy, Yvelines, 2009

Les risques et la santé, les accidents

« Ils n'ont pas le choix, mais ça ne doit pas les enchanter du tout, ils ont le bruit du train, de la route. Quand ils s'en vont du terrain au bout d'un ou deux mois, ils ont le cerveau pompé par le bruit. »

Daniel, Essonne, 2008

« Cette place est très mal faite. À cause de la pollution et des bruits ; et puis pour les enfants, c'est trop dangereux. On ne peut pas dormir ici ; s'il y a des personnes âgées, elles ne peuvent pas se reposer. Et s'il y a des gamins qui traversent pour aller de l'autre côté ; des fois ils aiment bien un peu d'adrénaline les gamins : « Tiens ! moi je suis cap de traverser ». Et c'est comme ça qu'il y a des problèmes. Moi ça me choque. »

Henri, Essonne, 2008



La discrimination

« Il faudrait se battre contre l'exclusion, mais c'est un combat de tous les jours. Par exemple, si je vais chez le boucher prendre trois kilos de viande, et bien le boucher va tout mal découper en vitesse ; la plupart du temps c'est comme ça, même à l'heure d'aujourd'hui. Il s'en fout parce que c'est comme si c'était de la viande pour les chiens. Et la dame derrière, la sédentaire qui va venir prendre deux tranches de jambon, il va parler avec elle, il va lui demander si aujourd'hui elle trouve que le temps est joli, si elle n'a pas mal dans ses os, si elle a passé de bonnes vacances. Il suffit qu'on soit Gitan et il n'y a rien qui sort, les mots ne viennent pas. »

Roger, Seine Saint-Denis, 2006

« L'été, quand on voit "Interdit aux gens du voyage", on trouve que c'est un peu une forme de racisme parce qu'à ce moment-là il faudrait dire "Interdit aux caravanes". C'est comme l'entrée des terrains de camping interdits aux doubles essieux, il faudrait que ce soit interdit à toutes les caravanes à ce moment-là, et pas spécialement aux gens du voyage. Dans les campings pour sédentaires, quand on arrive, on leur fait voir notre carnet de circulation et on n'a pas le droit de rentrer. Quand c'est des terrains établis avec le courant, l'eau, l'eau chaude, ce n'est que pour les sédentaires. Il y a encore un peu de racisme là-dedans, on ne peut pas appeler ça autrement ; parce que nous, quand on vient avec une caravane, ce n'est pas une caravane défraîchie, c'est une caravane propre et puis un matériel propre. Sur mes papiers d'identité, il y a marqué "nationalité française". Mes parents, mes grands-parents et moi, on est nés en France. On a toujours été Français. Ça fait 70 ans que ça dure, mais on n'a même pas les droits. Alors c'est vrai, il y a du mal partout, des bons et des mauvais partout, mais il suffit pas de nous juger comme ça parce qu'on est Gitan. »

Isabelle, Seine Saint-Denis, 2006

« L'exclusion, on a grandi avec ça, toute notre vie. Dès l'instant qu'on entrait dans une boulangerie pour s'acheter des bonbons, à partir du moment où ils savaient qu'on était Gitan, ils nous surveillaient deux fois plus qu'un sédentaire parce qu'on a cette réputation de voleur. Un Gitan, ça n'a pas bonne réputation. Quand on était jeune, 12 ou 13 ans, si par exemple à côté d'un terrain il y avait des voisins avec des enfants qui venaient jouer avec nous, leurs parents couraient tout de suite pour aller les récupérer. Les parents ne voulaient pas que leurs enfants jouent avec les Gitans. Quand on était tout petit avec mes cousins, quand on venait quelque part on disait : « On est des Gitans » et puis tout le monde se sauvait, comme si on était Hercule.

L'exclusion, on l'a toujours eue. Sur un terrain vague, ils faisaient venir des armées de CRS pour nous faire partir dès qu'on s'installait ; ils auraient pu nous faire partir seulement le lendemain matin, pour pouvoir donner à manger aux enfants, les faire dormir ; on est des humains comme eux aussi. On ne se mettait pas sur les Champs-Élysées, on se mettait sur des parkings de gares désaffectées avec des gros bouts de fer rouillés. On ne choisissait pas des beaux parkings de centre commercial, on prenait tout ce qu'il y avait de plus bas et ils ne nous laissaient même pas. Il fallait aller à la mairie et tous les jours il y avait des référés ; la vie du Gitan, c'est le combat permanent avec la société publique. On a grandi avec l'exclusion ; c'est comme quelqu'un qui a grandi sans père ou sans mère ou sans famille. »

Marcel, Seine Saint-Denis, 2006



L'identité française

Madame Dorol, médiatrice, témoigne concernant l'aire de Plaisir - Auchan : « L'année de la coupe du monde, j'ai vu une banderole, « Vive la France, champions du monde » : ils se sentaient aussi bien français. »

M. Labourasse, ATD Quart Monde, « Je suis en contact avec les voyageurs depuis une dizaine d'année, nous cheminons ensemble, au départ pour l'école, puis pour les cartes d'identité. Je voulais parler de l'émotion qu'ils ont eu lorsqu'ils ont obtenu ces cartes, qu'ils voulaient pour aller à la Médiathèque. Finalement, ils n'ont quand même pas pu s'inscrire car il fallait un justificatif de domicile qu'ils ne pouvaient pas produire. Je suis témoin de toutes ces humiliations, ils sont condamnés à l'illégalité. Je fais des jeux de pistes pour les retrouver entre leurs différents stationnements. Concernant la santé, j'ai pu les emmener chez le dentiste, donc il faut initier, les accompagner dans les cabinets médicaux, leur apprendre la notion de rendez-vous et expliquer aux professionnels aussi. On a fait un projet de vacances également, chez des gadjé, à force d'explications. Aujourd'hui, j'ai des appréhensions, avec les terrains qui se construisent, leur champ de déplacement se restreint de plus en plus. Si on ne les accueille pas sur ces terrains, je ne vois pas où ils vont aller. »

C. Robert répond :

« - Intérêt de ce témoignage. Il y a beaucoup de peur de leur part aussi, et dès qu'une confiance s'installe, avec un médecin, un enseignant, toute la famille le sollicite ;

- Les aires d'accueil sont normalement vouées à être temporaires. Le risque est qu'une fois toutes les aires construites, on leur refuse tout autre stationnement. Il semble que les choses se tendent sur ce registre, en particulier dans les Yvelines : dans une commune où des familles se sont sédentarisées sur des terrains qui leur appartiennent mais non constructibles, une fois que la commune a fait une aire d'accueil (stationnement temporaire), le Maire les réoriente vers cette aire. Cela, c'est quelque chose qui nous inquiète depuis très longtemps et que l'on voit aujourd'hui émerger. L'aire d'accueil correspond à l'un des besoins des gens du voyage, mais en aucun cas ne correspond à l'habitat sécurisant dont ont besoin les familles. De ce point de vue là, la multiplication des terrains familiaux, que les familles achètent ou que les collectivités louent aux familles est la bonne solution.

Cela rejoint le débat sur l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : le travail sur l'habitat ne peut se faire tant qu'il n'y a pas eu un travail sur les représentations. C'est extrêmement difficile pour les élus, il ne s'agit pas de jeter la pierre vers l'un ou l'autre. Il faut donc préalablement commencer par travailler sur ces représentations, en développant les connaissances mutuelles, les rencontres... »

M. Labourasse, ATD Quart-Monde : « Je connais une jeune femme qui, pour ne pas avoir l'air d'une gitane, porte le voile : cela montre combien la discrimination est importante. »

C. Robert : « C'est très important, cette recherche de l'invisibilité, cette stratégie fait partie de leur histoire. Sur les marchés par exemple, ils se font invisibles. Et ça c'est très douloureux pour les familles. »

Véronique Tercery, coordination gérontologique : souhaite avoir un état des lieux des projets pour la ville nouvelle.



Camille Challéat, CASQY, sur ce qui se fait à Saint-Quentin-en-Yvelines :

« Sur le département des Yvelines, on est à 40 % d'aires financées ou construites, dans l'agglomération, on est plutôt à 70 %. 100 places d'aires permanentes doivent être créées, avec une durée de stationnement limitée à 5 mois renouvelable en cas de scolarisation.

L'aire de Trappes (24 places) a ouvert le 13 janvier 2009, un gestionnaire, SG2A L'Hacienda, gère cette aire. Chaque famille a un sanitaire individuel. C'est une aire entretenue, mais payante (3 euros par jour et par emplacement, auquel il faut rajouter les fluides).

L'aire de Guyancourt (26 places) ouvrira en Juin 2010, l'aire d'Élancourt (24 places) est en travaux et un projet de 28 places est en cours d'élaboration à Montigny-le-Bretonneux.

On a aussi une obligation d'aire pour l'accueil des grands passages (conventions religieuses par exemple), aujourd'hui des réflexions sont en cours.

Aujourd'hui, notre problématique, c'est la sédentarisation et l'ancrage local, que l'on constate sur nos aires. Donc nous cherchons à développer des projets vers l'habitat adapté, mais c'est difficile à mettre en place, c'est un cheminement et se connaître sera un premier pas. »

Quel habitat pour les gens du voyage ?

Y. Ouvrard, élu chargé de l'Habitat à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) :

« Concernant l'habitat en général et les lois qu'on n'applique pas : je voudrais rappeler que la loi SRU qui prévoit 20 % de logements sociaux, n'est pas non plus appliquée, et ce sont les mêmes qui ne l'appliquent pas. »

Réponse C. Robert : « Oui, le principe est le même, d'autant que dans les deux cas, le Préfet peut se substituer au Maire pour le faire, et cela n'a jamais été fait pour les aires d'accueil, et qu'une fois pour le logement à ma connaissance. Mais un signe fort de l'État, là où ça a été fait, cela a donné de bons résultats. »

En réponse à une question de Jean Bigindavyi, infirmier de l'hôpital de Charcot, C. Robert répond : « En effet, lorsqu'on voit que l'histoire des gens du voyage par rapport à cette question de la mobilité : c'est la sédentarisation forcée, dans certains pays : la raffe, en France : les camps d'internement, on peut pousser l'analyse plus loin en évoquant un racisme très fort vis-à-vis de ces populations. C'est un rejet de cette population beaucoup plus profond, pas seulement le rejet d'une pratique, qui serait la mobilité. Effectivement, ce n'est pas simplement un problème d'intolérance d'une pratique, la mobilité, mais c'est bien plus profond. C'est pour cela que la question des représentations est fondamentale. Les lois ne suffiront pas. Cela recoupe la question de la lutte contre la discrimination. Là aussi, un changement de règles serait insuffisant, elles seront contournées. Donc il ne faut pas passer à côté du problème fondamental : pourquoi, on en est là ? Et donc, vous avez raison, même si les aires d'accueil ne sont pas tout à fait adaptées, il faut les faire : elles sont nécessaires, elles répondent à un besoin. Et parallèlement il faut travailler à autre chose, à l'habitat pour répondre à tous les besoins. D'ailleurs ce n'est que depuis que l'on fait des aires d'accueil que l'on s'est rendu compte que les besoins n'étaient pas ceux là ! Aujourd'hui, après 20 ans de schémas départementaux préconisant les aires d'accueil, la quasi majorité des départements ont la démarche que vous avez ici, en se rendant compte que le besoin est plutôt de l'habitat adapté. Mais ça a été une étape nécessaire, et une solution concrète pour les familles. Sur ces sujets, il faut être patient sinon on s'épuise rapidement. »

S. Debey, chargée de mission gens du voyage à la DDEA « Sur le département, on devrait avoir 29 aires d'accueil, fin 2010, on n'en n'aura 11 seulement en service. Par ailleurs, on a constaté que certaines aires d'accueil se sont « sédentarisées ». On essaie de vérifier que ces aires ne sont pas



occupées par des sédentaires, même si on est obligé d'être souple, en particulier pour faciliter la scolarisation des enfants.

Je voulais aussi signaler que l'on est très inquiet : quand un élu fait une aire d'accueil, il peut ensuite prendre un arrêté pour interdire le stationnement sur le reste de son territoire. Aujourd'hui, on a des secteurs entiers qui sont interdits au stationnement de cette manière, alors que l'on n'a pas assez de places sur les aires en service.

Enfin, je voulais préciser que nous avons lancé une étude sur les besoins d'habitat des familles ancrées sur le département. »

F. Godlewski, AGVY : « Je suis très sensible à l'idée de favoriser la rencontre et la communication, avant de rechercher les réponses. Mais c'est très difficile. Jamais un Maire ne nous a sollicités pour communiquer sur l'habitat adapté, sur les gens du voyage... Il manque une mallette de communication du Ministère chargé de cette politique, il n'y a que des circulaires de financement. Ici avant la Ville Nouvelle, il n'y avait rien, que des voyageurs à sa création, et on n'a pas prévu où on allait les mettre. Aujourd'hui, il y a l'Opération d'Intérêt National sur le plateau de Saclay, et je ne suis pas sûr que l'on se soit rendu compte qu'il y a des voyageurs sur le plateau de Saclay. Quand est-ce que l'on en parle, quand est-ce que l'on va communiquer là-dessus avec l'ensemble des décideurs ?

Ce qui est spectaculaire dans cette politique, c'est qu'elle dépend de « l'âge du capitaine » : le Préfet change, tout change, le Maire change, tout change ! C'est donc compliqué de fabriquer des systèmes qui fonctionnent dans la durée. »

Y. Ouvrard, élu chargé de l'Habitat à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) :

« Je ne pense pas que ce soit si compliqué que cela, c'est assez simple : il y a des communes qui font, et d'autres qui ne font pas, et s'il y a un problème de communication, c'est de mettre en valeur ce qui est fait. Même si sur l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines la politique d'accueil est réactualisée, il y a depuis 40 ans des aires d'accueil sur ce territoire ! Ce n'est pas le cas partout. »

C. Robert : « En réponse à Sylvie DEBEY de la DDEA, je pense que le grand risque, c'est de croire qu'avec la loi on va changer la donne. Ce que vous décrivez, c'est le scénario catastrophe qui nous a inquiété, et dans les Yvelines on est en pointe sur ce scénario, comme on est en pointe dans ce département sur la non application de la loi. Ce qui est triste car on a un département riche qui pourrait être exemplaire, même s'il y a des disparités sur le territoire (l'exemple de l'agglomération de Saint-Quentin en-Yvelines reflète ces disparités).

Qu'est ce que reflète ce scénario catastrophe : que la loi n'a pas été faite pour répondre aux besoins de ces populations, mais pour répondre à la volonté de protéger les autres populations. La loi sur les aires d'accueil a été « vendue » pour permettre de mieux expulser les gens du voyage, et ça été toujours comme ça depuis 1990. Ce sont les mêmes raisons qui ont permis récemment la possibilité de les expulser sans passer par le juge, ce qui est une aberration. L'argument est le même, « j'ai fait mon aire d'accueil, permettez-moi de les expulser sans passer par le juge ».

Par conséquent, alors qu'on s'est tous battus pour faire les aires d'accueil (et c'est une bonne chose qu'elles aient été faites), on arrive à une situation tendue où on va voir les « bon ou les mauvais » maires, on va voir ceux qui ont mis en place cette politique dans une optique d'accueil et ceux qui l'ont fait dans une perspective de rejet. J'aimerais que la Commission Consultative des gens du voyage nationale soit remise en place pour qu'on puisse le dire et interpellier les élus sur ce sujet.

Sur la communication, c'est fondamental : soit c'est abordé en termes de problème, qu'il faut résoudre



en faisant le moins de vague possible. Mais si on l'aborde en montrant que là où des choses ont été faites, tout se passe mieux, les enfants sont scolarisés, on arrête de provoquer de la déviance, si l'on montre que lorsque la palette des réponses est là, ça marche, du point de vue sanitaire, de l'emploi, de l'habitat, etc... Alors, on a un autre regard sur la création des aires d'accueil.

Il y a deux volets de communication :

- Pourquoi ces familles voyagent, qui sont-elles, que veulent-elles, etc
- Valoriser des pratiques qui fonctionnent, des réponses adaptées.

Il y a peu d'outil de communication : un guide de l'habitat fait par le Ministère, mais c'est insuffisant : il faut les fabriquer ces outils, et je crois beaucoup aux associations pour lancer cette dynamique. Ce sont elles qui lanceront les innovations, comme elles l'ont fait pour l'école mobile, pour l'habitat adapté... Ce sont les associations qui doivent se mettre en avant sur cette politique de communication. »

F. Godlewski prend l'exemple de la Belgique, où c'est une structure d'État qui a produit un outil de communication sur les gens du voyage. En France, cela paraît impossible, et c'est un manque.

La République et la différence

C. Robert : « De fait, le problème est que nos institutions prétendent égaïitaires, ont des difficultés à reconnaître que l'on puisse discriminer en tant qu'institution, et que l'on a du mal à accepter la différence dans notre société, tout ceci sans remettre en cause les principes républicains bien entendu. On ne sait pas regarder la diversité telle qu'elle est : on a été un des derniers pays d'Europe à accepter d'agir contre la discrimination. En France, en raison du « pacte républicain » etc, on ne pouvait pas, par définition, regarder la discrimination en face. Cela a changé vers 2000-2001, et cela a été pour notre pays un déchirement, quand nos représentants ont reconnu que la discrimination existait. »

C. Challéat témoigne « du fait que lorsque l'on présente des opérations d'habitat adapté à des élus, par exemple : un projet avec une petite maison et la place pour mettre une caravane à côté, la réponse est unanime : nous avons 2 000 demandeurs de logements qui seraient très contents d'avoir une maison individuelle très sociale (en PLAI), pourquoi est-ce que nous en ferions 10 pour des gens du voyage ? De la même façon, du côté des financeurs et de l'État, lorsque l'on présente un projet d'habitat adapté à financer en PLAI, l'État objecte que ces financements doivent être destinés à du logement familial pour tous, et donc que l'on doit limiter le côté « adapté » de cet habitat. C'est bien l'utilisation de l'argent public qui est en question : comment répond-on à cette différence avec des outils fait pour la majorité ? »

C. Robert : « D'abord, lorsqu'on commence à faire des objections de ce style, cela veut dire que l'on ne veut pas faire. On a eu les mêmes discours sur le Droit au Logement Opposable qui est un « coupe file », et « grille » la place à d'autres demandeurs de logements sociaux, etc. Le problème est structurel : il y a 3,5 millions de mal logés en France, donc c'est sûr que lorsqu'on attribue 1 logement social, on lèse 3,499 millions de personnes. C'est un raisonnement que l'on peut comprendre, mais mettre en concurrence les populations n'aboutit à rien. Il y a besoin de construire du logement social et du logement spécifique, car évidemment tout le monde n'est pas pareil.

Donc la question, à la base, n'est pas la bonne. Mais il faut bien trouver une réponse ! Cette réponse pour moi est multiple : les besoins sont variés et répondons à cette variété. Certains gens du voyage des Yvelines cherchent à acheter un terrain et en ont les moyens : commençons par eux, travaillons pour créer des terrains familiaux qui ne vont pas coûter un sou à l'État. Ensuite, une partie des familles sans doute voudraient du logement social : accompagnons-les. Et puis enfin, certains vont devoir être aidés par la collectivité : ne peut-on pas réserver quelques % des logements sociaux à produire pour



les gens du voyage ? Cela signifie simplement que l'on conduit sa politique de l'habitat en partant du besoin de ses habitants, et que les gens du voyage sont des habitants de ce territoire : ils travaillent ici, ils se soignent ici, ils vont à l'école ici, ils payent des taxes ici, ils meurent ici !

Ce qui fonctionnera, c'est que les techniciens que vous êtes, que nous sommes, connaissent les problématiques et à long terme fassent avancer cette politique. C'est un travail de longue haleine, culturel. Par exemple dans la Ville Nouvelle, il y a 30 ans, le logement social qui était stigmatisé partout, ici, ou à Chambéry, ça a été un projet de société de faire du logement social. Pour cela, il a fallu un travail de communication très fort de la part des élus auprès de la population pour expliquer cette politique. M. Besson, le Maire de Chambéry, dit souvent, « ne vous contentez pas de subir ce que disent vos administrés : en tant que Maire, vous avez une responsabilité pédagogique ». C'est vrai pour le logement social, pour les sdf, les gens en errance, et c'est vrai aussi pour les gens du voyage. Il faut que les élus comprennent qu'ils ont un travail de sensibilisation à faire.

De fait ceux qui mettent en place des bonnes réponses en matière d'habitat, ce sont ceux qui, depuis 20 ans, ont mené une vraie dynamique de connaissance, de professionnalisation. Même s'il y a des lois, le bon sens des acteurs sur le terrain, le principe de réalité agit. C'est sur le terrain, les alliances créées entre les acteurs qui permettent de construire une bonne politique. »

Les aires d'accueil et l'habitat adapté

Y. Ouvrard, élu chargé de l'Habitat à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) : « Je pense qu'il faut continuer à préconiser la création d'aire d'accueil. C'est lorsque le maillage sera réalisé, que l'on se rendra compte que parmi les voyageurs, on a ceux qui voyagent, qui en ont les moyens, et il y en a des plus pauvres, qui ne voyagent plus. Il faut leur garder une place sur les aires, mais aussi se préoccuper de leur situation, avec l'État, avec le Conseil général, avec la CAF : ce n'est pas normal qu'ils n'aient pas accès aux APL, au FSL, que le coût de l'énergie soit insurmontable pour certains. Ce sont des priorités sur lesquelles il faut trouver des solutions. »

C. Robert : « - Rien n'empêche les CAF et les Conseils généraux de mettre en place des aides accessibles aux gens du voyage prenant en compte les caravanes comme un habitat. C'est le cas dans 45 % des CAF en France (sur leur propre budget), ce n'est pas le cas ici, mais c'est tout à fait possible. Cela ne passe pas au niveau national, mais localement c'est tout à fait possible.

Oui, il faut continuer les aires d'accueil, mais il faut comprendre ce qui se passe. Simultanément aux aires d'accueil, il faut chercher les solutions pour ceux qui sont ancrés localement, en recherchant un terrain à acheter, ou en mettant en place un terrain à la location, avec un bail. Cela répond exactement à leurs besoins, cela les solvabilise, c'est bien entendu l'avenir de l'accueil des gens du voyage, c'est la bonne solution, on le sait depuis très longtemps, mais aujourd'hui cela commence à se mettre en place. Je plaide pour un changement de la loi : il faut prendre en compte les terrains familiaux comme étant la bonne réponse, et le reconnaître par la loi. »

F. Godlewski : « Je m'inscris en faux contre la logique : faisons les aires, comme ça on verra que ce n'est pas ça le besoin ! Je suis très choqué, c'est un aveuglement, on remet la politique à plus tard. »

C. Robert : « Je ne suis pas d'accord : nous connaissons les besoins, qui sont liés à l'ancrage, mais si on ne fait pas les aires d'accueil, on n'avancera pas sur les autres questions. Les aires d'accueil ont permis d'apprendre à connaître les besoins pour ceux qui ne les connaissaient pas, et cela a permis l'amélioration des conditions de vie des voyageurs. En effet, on n'est pas encore dans une dynamique qui part des besoins, c'est un aveu d'échec, mais cela a permis d'avancer. »



C. Challéat : « Cela va plus loin selon moi : ce changement signifie aussi que l'on changerait de perspective : avec une aire d'accueil, on accueille temporairement une population spécifique. Avec de l'habitat adapté, on répond à un besoin des habitants du territoire : cela signifie qu'on les reconnaît comme étant de ce territoire. C'est pour cela que le pas est si difficile à franchir. Les aires d'accueil sont un premier pas pour montrer et faire comprendre qu'ils sont « d'ici ». Et puis, sur le terrain, chaque acteur (collectivité, ville, conseil général, CAF, policiers...) est conscient de cette contradiction, on fait « avec » sans perdre l'objectif, et c'est pour moi le plus important : de savoir vers quoi on veut aller (un habitat adapté pour des habitants spécifiques de Saint-Quentin-en-Yvelines), sans se perdre dans les détours du chemin (des aires d'accueil). »

D. Granger, responsable territorial de SG2A l'Hacienda, gestionnaire des aires de Saint-Quentin-en-Yvelines : « Nous gérons environ 200 aires en France. Considérant l'habitat adapté, le souci que l'on avait c'était que les élus ne connaissent pas ce besoin. Aujourd'hui, les élus ont compris que les voyageurs sont ancrés territorialement : cela ne sert à rien de les expulser par exemple, ils restent sur le territoire. Aujourd'hui ça se développe. Hacienda gère par exemple des aires coupées en deux, une partie de passage, une partie pour les sédentaires. On dit « cela fait 20 ans que l'on travaille sur les gens du voyage » (loi Besson, 1990) : en réalité cela ne fait que 5 ans qu'elle est réellement appliquée et que l'on voit vivre ces populations sur les équipements que sont ces aires d'accueil. Aujourd'hui, on a de plus en plus de rencontres entre les différents acteurs autour des terrains, cela n'existait pas il y a trois ans. C'est finalement très court et un travail énorme a été fait. »

C. Robert : « Oui, de fait, il y a un changement majeur qui s'est opéré. Aujourd'hui la connaissance est bien partagée. Mais on parle d'une catégorie d'acteurs qui monte en puissance, ceux qui sont concernés par la question : les gestionnaires, les cabinets d'études, des responsables dans les collectivités. De ce fait, la réalité des besoins ne pourra plus être contournée. Mais il y a un autre acteur qui est oublié : c'est le grand public. La population, elle, n'est pas sensibilisée. Il y a encore tout à faire, et c'est eux qui vont nous freiner pour les futurs projets. Et aussi du côté des gens du voyage eux-mêmes, il y a un travail à faire avec eux. Avec l'association Vents d'Ici et d'Ailleurs, on pense vraiment que le travail avec les enfants dans les écoles est très efficace sur cette sensibilisation. »

L'apprentissage de la différence

Question : « L'apprentissage de la différence et de la richesse de la différence qui n'est pas du tout enseigné : comment le faire ? »

C. Robert : « Je crois que c'est une spécificité française. Reconnaître la différence, on a l'impression en France que c'est perdre quelque chose de ce qui nous constitue. C'est pour cela que ce travail sur l'inter-culturalité est très difficile. Mais des choses sont possibles et fonctionnent bien. Avec le travail de Vents d'Ici et d'Ailleurs, par exemple, nous avons participé à une diffusion du film « Qui a peur des gitans », de John Paul Lepers⁶ film passé à la télévision qui a été diffusé à la Clayes-sous-Bois avec un débat ensuite et ce qui est nouveau : nous avons beaucoup de voyageurs dans la salle. Cela est très intéressant. Un autre exemple : lors d'un travail en classe autour de l'exposition, un enfant s'est dévoilé comme faisant partie de cette communauté, alors que cela faisait 6 mois que l'année était commencée et qu'il n'en avait jamais parlé aux autres. Cela était devenu tout d'un coup possible pour lui. Ou des réunions publiques très violentes, où certains intervenants particulièrement vindicatifs s'étonnent par exemple que les gens du voyage ont peur d'eux et changent leur regard. Cela me paraît fondamental. Parce que les familles du voyage aussi participent à ces rencontres, c'est très important. »

⁶Visible sur le site : <http://latelelibre.fr/index.php/2010/07/mieux-connaître-les-gens-du-voyage/>



Question : « Est-ce que l'intégration de ces questions dans les programmes de l'Éducation nationale est prévu ? »

C. Robert : « Non, sauf aujourd'hui sur la reconnaissance de l'internement où tout un travail est en cours avec l'Éducation nationale depuis dix ans, avec le film « Liberté » de Tony Gatlif qui est dans cette logique-là. Plusieurs propositions de lois ont été déposées, faire que les témoignages d'internement soient diffusés, qu'il y ait des commémorations, une vraie reconnaissance. »

Intervention de Sophie Bellavoine, Ligne de l'Enseignement : « Reclarifier les valeurs fondamentales sur la France et son histoire, cela est très simple et très important, non seulement Liberté, Égalité et Fraternité, mais aussi Démocratie, Justice et Laïcité (travail de l'anthropologue Ahmed Rahal), cela permet aux adultes d'être clairs sur ces questions et donc qu'ils puissent aussi clairement faire passer ce message aux enfants. Cela permettrait de travailler sereinement sur la construction d'outils pédagogiques sur cette question de la diversité culturelle. »

C. Robert : « Je partage totalement votre analyse, repartir des valeurs et partir du terrain, qui est beaucoup plus favorable qu'on ne le croit. Aujourd'hui, depuis que la question de la discrimination a été acceptée par les responsables politiques (1998), on peut vraiment aborder ces questions, on a eu vraiment une bascule. En 5, 10 ans, on a déterminé le terreau qui va permettre le changement. Là où c'est délicat, c'est qu'on parle de ceux qui s'intéressent à cette question ou doivent la gérer. En revanche, pour ce qui est de l'opinion publique, le terreau n'est pas du tout favorable. On a une évolution positive que l'on ressent, la participation des gens du voyage dans les instances, dans les associations, dans leurs associations spécifiques, créées par des gens du voyage : l'autodétermination est en marche, fragile, mais lancée. Cependant, il ne faut pas tomber dans l'angélisme, il reste beaucoup de gens à convaincre. On sent dans la population de la crispation et de la dureté. Il y a aussi des régressions : on a mis 20 ans à faire émerger un besoin en aire d'accueil, et à un moment on a eu un abaissement des normes de confort. De même on peut aujourd'hui expulser sans passer par le juge. Donc il y a aussi des régressions, en particulier depuis 2003 pour ce qui est des mesures institutionnelles. »

Fin de la journée, les organisateurs remercient les deux intervenants et l'ensemble des participants.



Contacts et informations pratiques

Aire d'accueil de Guyancourt

Route de Saint-Cyr

78280 GUYANCOURT

Téléphone astreinte : 06 58 18 06 99

Bureau ouvert du lundi au vendredi de : 14 h à 17 h

Le samedi de : 11 h à 12 h

Gestionnaire : SG2A L'HACIENDA

Aire d'accueil de Trappes

Lieu-dit « ZA Les Bruyères »

Carrefour des Avenues Jean-Pierre Timbaud / Gutenberg

78190 TRAPPES

Téléphone astreinte : 06 58 18 06 99

Bureau ouvert du lundi au vendredi de : 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi de : 09 h à 12 h

Gestionnaire : SG2A L'HACIENDA

Agent d'accueil pour les deux aires : Pascal PERIANIN

Téléphone : 06 58 18 06 99

Email : trappes.sg2a@gmail.com

Responsable Territorial Hacienda : Marie-Laurence GAUZIN-CHNIRI

Téléphone : 06 68 73 73 06

Email : ml.gauzin-chniri@sg2a.fr

Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Service Habitat

Chargée de mission : Camille CHALLEAT

Téléphone : 01 39 44 80 54

Email : camille.challeat@agglo-sqy.fr

Institut de Promotion de la Santé

Directrice : Maryline BREMENT MARCHESSEAU

Téléphone : 01 30 16 17 80

Email : marilyne.brement-marchesseau@agglo-sqy.fr





**2, avenue des IV Pavés du Roy
BP 46 - 78185 ST-QUENTIN-YVELINES CEDEX
Tél. : 01 39 44 80 80
Fax : 01 30 44 08 32**

Internet : www.saint-quentin-en-yvelines.fr

